

ILLFURTH

BULLETIN MUNICIPAL



AVRIL 2023



>>> SOMMAIRE



MAIRIE D'ILLFURTH

2 route d'Altkirch
68720 ILLFURTH
Tél. : 03 89 25 42 14
mairie@illfurth.fr

www.illfurth.fr



>>> Mot du maire

p. 3

>>> Nos finances

p. 4 - 6

>>> Nos réalisations

p. 7 - 9

>>> Urbanisme

p. 10 - 11

>>> Vie économique

p. 12 - 14

Comité de rédaction :

Fabienne BAMOND
Olivier BELLOUIN
Danielle BUHLER
François DANGEL
Sylvie PERRIN-BLANCHARD
Geneviève KIENTZ
Pierre-Paul KIENTZ
Bertrand MARCONNET
Christian SUTTER
Jean WEISENHORN

>>> Environnement

p. 15 - 16

>>> Vie culturelle

p. 17

>>> Vie scolaire

p. 18 - 23

>>> Vie communale

p. 24 - 35

>>> Vie sociale

p. 36

>>> Au fil des mois

p. 37 - 39

>>> Infos pratiques

p. 40 - 41

>>> Histoire

p. 42 - 46

>>> Le calendrier des manifestations

p. 47

Photos :

Fabienne BAMOND
Benoit GOEPFERT
Laurent BLECHSCHMIDT
Anne SEITHER
Pierre-Paul KIENTZ
Claudie BERLENDIS
Olivier BELLOUIN

Chères Illfurthoises, chers Illfurthois,

Le projet d'aménagement du centre du village, action prioritaire de notre mandat, a bien avancé au cours de ces derniers mois. Ainsi, avec l'appui de l'ADAUHR, nous avons désigné un architecte, M. Hervé COULOMBEL (agence Sonar Architectes) chargé de porter le projet de construction de deux salles de classe, d'une salle plurivalente avec ses annexes et d'un espace couvert qui servira de préau à l'école élémentaire mais aussi d'avent susceptible d'abriter diverses manifestations communales ou associatives. Les premières esquisses dévoilées lors de notre réunion publique du 15 février dernier, ont présenté un projet soucieux de l'environnement, du contexte historique et s'inscrivant dans une nécessaire transition écologique. Ce projet continue à mûrir en s'enrichissant des contributions de chacun et aboutira au dépôt d'un permis de construire d'ici l'été avec un début des travaux prévu encore en cette fin d'année. Parallèlement, la commune a fait l'acquisition en décembre de l'ancien siège de la communauté de communes de secteur d'Illfurth qui accueillera à moyen terme les services communaux recevant du public. Enfin, l'ancienne école maternelle a été démolie il y a quelques semaines et l'on peut d'ores et déjà deviner le visage de la nouvelle place au cœur de notre commune. C'est avec beaucoup d'implication que l'équipe municipale suit l'avancement de ce projet et nous nous réjouissons de l'accueil favorable qu'il a recueilli auprès de la population.

Notre commune fait actuellement preuve d'un réel dynamisme économique qui ne pourra qu'être conforté par ce futur aménagement. En attendant, c'est avec plaisir que nous accueillons de nouvelles enseignes dans notre commune et que nous préparons, avec le club de basket, notre septième édition du marché de printemps à partir de la mi-avril.

La jeunesse est également au cœur de l'action communale. La mise aux normes de l'école élémentaire est enfin terminée après des travaux étalés sur deux années scolaires. Les élèves et leurs enseignants disposent maintenant d'un équipement fonctionnel et permettant

l'accès de tous à tous les espaces. Un nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu en octobre dernier et les jeunes se sont déjà impliqués dans bien des projets. Leur motivation est une source de fierté et d'espoir dans un contexte économique et politique actuellement très morose.

L'aspect culturel n'a pas été en reste au courant de l'année écoulée. Outre les diverses manifestations, il me faut aussi souligner la publication d'un nouveau livre sur Illfurth. A l'initiative de la commune, une équipe d'auteurs s'est constituée et a rédigé un ouvrage qui présente le résultat de nombreuses recherches encore inédites mais qui, surtout, apporte une toute nouvelle compréhension de l'histoire d'Illfurth. Il s'agit d'un ouvrage de référence qui, à n'en pas douter, fera date.

L'année 2023 est aussi l'occasion de se souvenir des tragiques événements de Ballersdorf qui se sont déroulés il y a 80 ans et du drame des Malgré-Nous. La presse locale s'en est d'ailleurs largement fait l'écho ces dernières semaines. François DANGEL, qui contribue régulièrement à la rédaction de notre bulletin municipal, a découvert que des Illfurthois étaient également impliqués dans la résistance à l'occupant nazi et propose un très intéressant article à ce propos dans les pages qui suivent.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal le détail de toutes les réalisations communales de l'année écoulée ainsi que les actions déjà engagées pour cette année. Ce bilan nous conforte, nous élus, dans notre choix d'être à votre service et nous incite à aller de l'avant pour qu'Illfurth reste un village où il fait bon vivre.

Très bonne lecture à tous.



Christian SUTTER
Maire d'Illfurth

LE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2023

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022

Le compte financier unique donne, à la fin de chaque exercice, l'ensemble des opérations (en fonctionnement et investissement) réalisées par une commune au cours d'une année. Il est connu durant le premier trimestre de l'année civile suivante. Voici une synthèse du compte financier unique de votre commune pour l'année 2022.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2022 à **2,026 millions d'euros**, soit une augmentation de 3,1% (+0,047 million d'euros) par rapport à celles de 2021.

Le montant des recettes de fonctionnement en 2022 a été de **1,901 million d'euros**, soit une hausse de 6,6% (+0,125 million d'euros) par rapport à celles de 2021.

La section de fonctionnement a donc dégagé en 2022 un excédent de **0,485 million d'euros** (contre 0,409 million en 2021, soit une hausse de 19,3%).

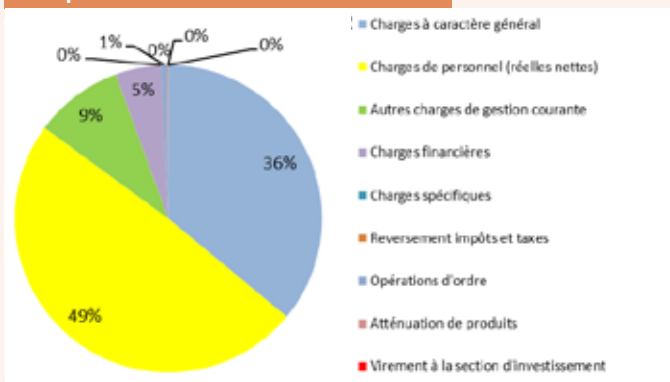
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comptabilisées en 2022 se sont montées à **1,385 million d'euros**. 48% (0,660 million d'euros) ont été consacrés au remboursement de la dette et au paiement du solde des investissements de 2021, 23% (0,324 million d'euros) à des acquisitions ou des travaux sur biens immobiliers et 29% (0,401 million d'euros) à l'achat de matériels.

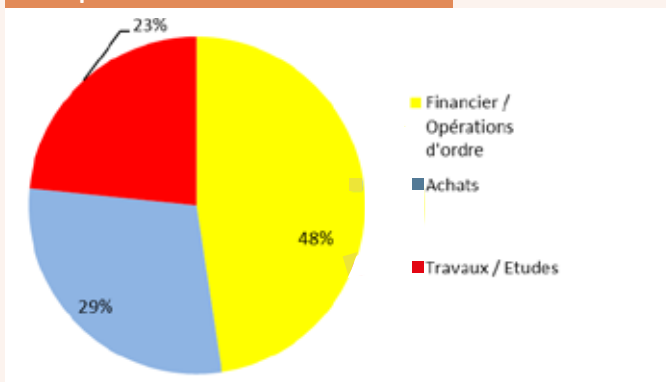
Les recettes d'investissement en 2022 se sont élevées à **2,100 millions d'euros**.

La section d'investissement a enregistré un excédent de **0,715 million d'euros**.

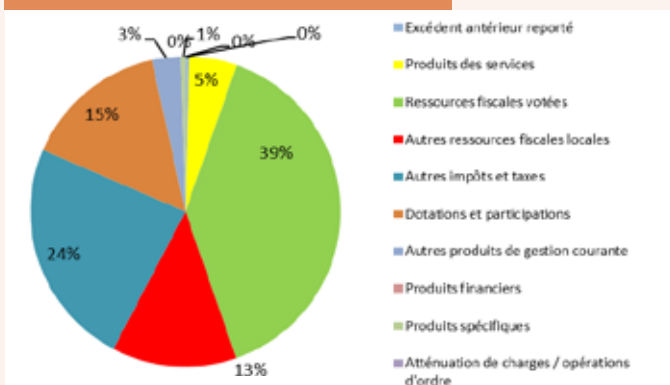
Dépenses de fonctionnement 2022



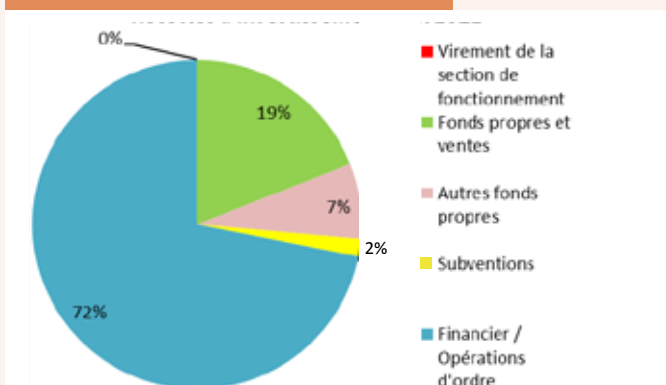
Dépenses d'investissement 2022



Recettes de fonctionnement 2022



Recettes d'investissement 2022



Le compte financier unique de 2022 (fonctionnement et investissement) s'est élevé à **4,127 millions d'euros** dont un excédent global de **1,200 million d'euros**, soit 29,1% du budget global.

LE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2023

Le budget annuel, voté par le conseil municipal en mars 2023, s'établit à 2,603 millions d'€ pour sa section « fonctionnement » et à 2,302 millions d'€ pour sa section « investissement ».

Les chiffres ci-après donnent les principaux axes de ce budget prévisionnel.

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 2,603 millions d'€, soit une augmentation de 576 559 € (soit +28,5%) par rapport aux réalisations de 2022.

Les recettes issues des impôts, taxes et dotations sont en hausse de 102 252 € par rapport à 2022 (soit +5,5%) et représentent 75% du total des recettes de fonctionnement.

Cette partie prépondérante des recettes de fonctionnement comporte 2 parties distinctes : d'une part les produits dont le niveau dépend du seul vote de la commune d'Illfurth (les taxes foncières dues par les propriétaires sur le bâti et le non bâti), et d'autre part les produits dont le niveau n'est pas du ressort du conseil municipal.

- Le montant de cette dernière partie passe de 1 050 154 € en 2022 à 1 028 980 € en 2023, soit une baisse de 21 174 € (-2,0%).
- Afin de permettre à la commune de dégager un niveau d'excédent de fonctionnement satisfaisant pour contribuer aux investissements prévus en 2023 pour les années suivantes, les produits de fiscalité décidés par le seul conseil municipal passent de 796 829 € en 2022 à 920 255 € en 2023, soit une hausse de 123 426 €. Cette augmentation s'explique par la hausse des bases décidées par l'Etat (7.1%) et par celle des taux décidés par le Conseil Municipal (7%).

Les dépenses de fonctionnement sont de 1,983 million d'€, en augmentation de 442 324 € (soit +28,7%) par rapport à 2022.

Pour les cinq chapitres les plus importants en dépenses, les évolutions de 2023 par rapport aux réalisations de 2022 sont les suivantes :

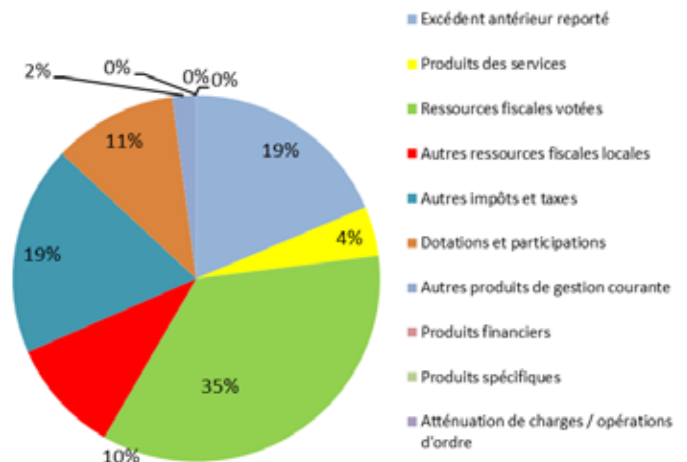
- charges nettes de personnel : 804 100 € + 6,4%
- charges à caractère général : 601 450 € + 8,4%
- opérations d'ordre en sections : 255 000 € + 2545,0%
- autres charges de gestion courante : 171 850 € + 19,4%
- charges financières : 106 000 € + 44,0%

Plusieurs facteurs se combinent pour expliquer l'augmentation des charges nettes de personnel entre 2022 et 2023 :

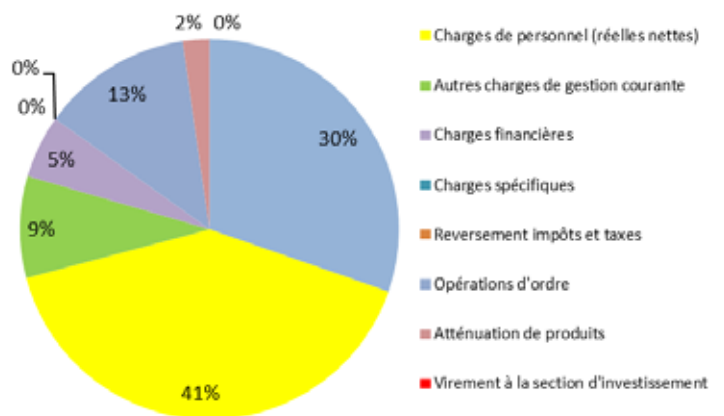
- hausse du point d'indice des fonctionnaires applicable sur toute l'année
- plusieurs membres du personnel communal bénéficieront d'augmentations individuelles en lien avec la législation concernant l'avancement dû à l'ancienneté, aux formations reçues et aux compétences acquises,
- Du fait du remplacement de Mme HORN il a été nécessaire d'embaucher un nouvel agent administratif à temps partiel. La rémunération de cette nouvelle personne est prise en compte en totalité pour l'exercice 2023.

Quant au chapitre des opérations d'ordre entre sections, il s'agit d'écritures comptables concernant l'amortissement de subventions d'équipement : le montant de 255k€ est une régularisation de l'exercice 2022 et une prise en compte nouvelle pour l'exercice 2023. Ce montant augmente les dépenses de fonctionnement mais augmentera d'autant les recettes

Recettes de fonctionnement 2023



Dépenses de fonctionnement 2023



d'investissement. Sur l'ensemble du budget (fonctionnement et investissement), il y a donc « neutralisation » de cette somme.

La section de fonctionnement devrait dégager un excédent de 0,620 million d'€ (+ 27,7% par rapport à 2022).

La section d'investissement

Les grandes lignes des dépenses prévues en investissement sont les suivantes :

- Remboursement du capital des emprunts et avances : 0,405 million d'€.
 - Achats de matériel et de mobilier : 0,148 million d'€.
 - Travaux sur voiries et bâtiments : 1,750 million d'€. 26% de cette somme concerne l'aménagement du centre de la commune, et 55% des travaux de mises aux normes de la salle polyvalente.
- Au total, les prévisions de dépenses d'investissement s'établissent à 2,302 millions d'€.

Les investissements seront financés comme suit :

- Report de l'excédent d'investissement de l'année 2022 : 0,715 million d'€,

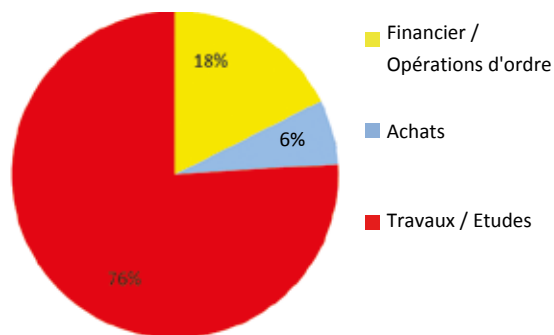
LE BUDGET GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2023

- Subventions reçues de différents organismes : 0,323 million d'€,
- Ventes de terrains : 0,289 million d'€,
- Opérations d'ordre entre sections (point évoqué plus haut) : 0,255 million d'€,
- Autres fonds propres : 0,100 million d'€.

Ces recettes d'investissement (1,682 million d'€) ne couvriront pas les dépenses d'investissement.

Aussi, le budget de la section d'investissement devrait être déficitaire de 0,620 million d'€.

Dépenses d'investissement 2023



L'exercice 2023 devrait se traduire par :

- un excédent de 0,620 million d'euros pour la section de fonctionnement,

- un déficit de 0,620 million d'euros pour la section d'investissement.

Le résultat global du budget de l'exercice 2023 devrait donc être équilibré.

L'ÉTAT DE LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2023, la dette totale de la commune d'Illfurth est de 4,426 millions d'euros (soit une augmentation de 1,212 million d'euros en 1 an).

Son extinction finale est prévue en 2037, selon l'amortissement suivant :

Cette dette est à taux fixe (pour 85%) et à taux variable (pour 15%). La partie de la dette à taux variable bénéficie d'un taux plafond, limitant ainsi le risque d'augmentation du coût de remboursement en cas de hausse des taux des marchés monétaires.

Au 1^{er} janvier 2023, le taux moyen de cette dette est de 2,15%.

En 2022, la commune a souscrit deux nouveaux emprunts destinés à contribuer au financement de ses investissements futurs :

- 750 000 € au taux fixe de 1,20% sur 15 ans
- 750 000 € au taux fixe de 1,70% sur 12 ans

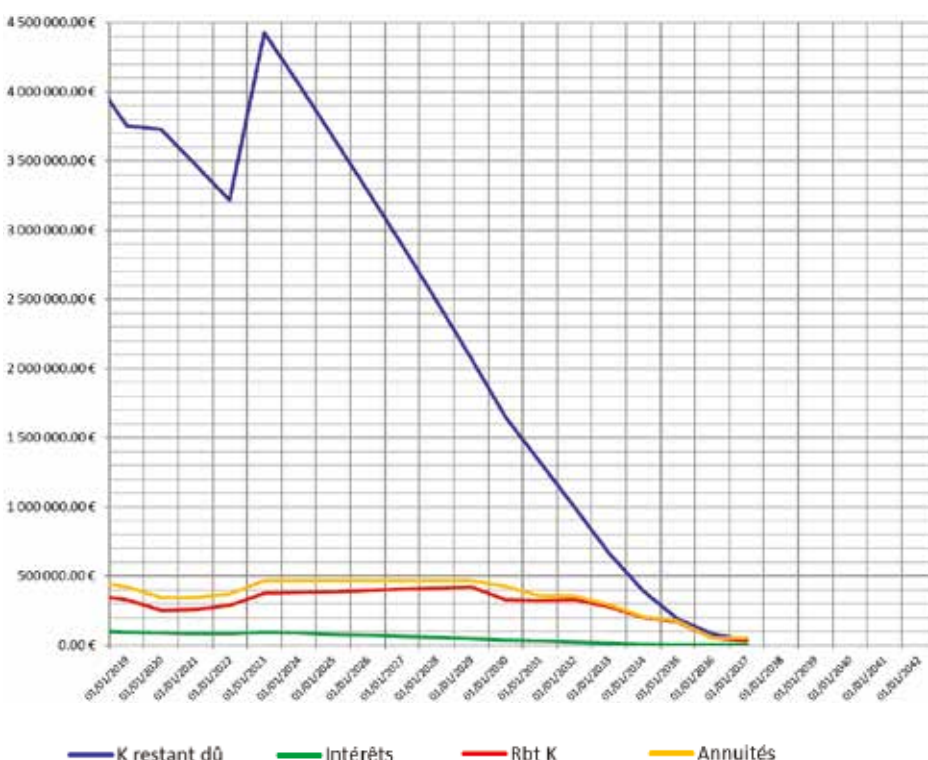
La souscription d'emprunts pour un tel montant n'était pas vraiment indispensable dès 2022, mais le conseil municipal a fait le choix de bénéficier de taux d'alors avant une hausse attendue des taux. Pour mémoire, au début de 2023, les taux des emprunts sont de

l'ordre de 3,5%. Le montant total des échéances payées en 2022 s'est élevé à 0,370 million d'euros (78% de capital remboursé et 22% d'intérêts payés).

Pour une année donnée, la capacité de désendettement est le rapport entre le montant de la dette en fin d'exercice et l'excédent de fonctionnement de

l'année. Il s'exprime en années. En 2022, ce ratio pour la commune d'Illfurth est de 9,12 années (4,426 M€ / 0,485 M€).

Un ratio inférieur à 8 correspond à une situation saine ; à partir d'un ratio supérieur à 10, la situation est en voie de dégradation.



LES TRAVAUX RÉALISÉS



1. Démolition de l'ancienne école maternelle

La démolition de l'ancienne école maternelle constitue la première étape du projet d'aménagement du centre du village.

Après des travaux préparatoires, notamment liés au désamiantage, la démolition est intervenue pendant les vacances scolaires d'hiver. L'entreprise GAIAL a réalisé les travaux pour un montant d'environ 90 000 € HT



2. École élémentaire

Après une première intervention en 2021, les travaux de mise en accessibilité et de mise aux normes pour la sécurité-incendie ont été achevés en 2022.

En outre, profitant de la présence d'échafaudages, le ravalement total des façades a été effectué.

L'ensemble de cette opération (études et travaux) représente un investissement de 380 000 € HT



>>> NOS RÉALISATIONS

3. Achat du bâtiment de la communauté de communes Sundgau

La commune a acquis le bâtiment de la communauté de communes pour un montant de 351 900 €. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du futur projet de redéploiement des

services de la mairie dans un immeuble dont l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera garantie, contrairement à la situation actuelle.



4. Éclairage public : passage au « LED »

Une première tranche de travaux de remplacement de l'éclairage public par un dispositif à LED a été engagée en 2022 (route de Mulhouse et route d'Altkirch) pour un montant de 50 000 € HT.

La puissance de l'éclairage est régulée selon l'heure:

- 100% de l'heure de démarrage de l'éclairage (variable selon la saison) jusqu'à 23h00
- 50% de 23h00 à 02h00
- 30% de 02h00 à 05h00
- 50% de 05h00 à 07h00
- 100% de 07h00 jusqu'à l'heure d'extinction de l'éclairage (variable selon la saison)

Une nouvelle tranche de travaux est programmée pour 2023.

À l'issue de ces travaux, et en tenant compte de travaux antérieurs (« relamping »), la consommation électrique communale annuelle liée à l'éclairage public devrait être réduite d'environ 80% par rapport à celle de 2020.



5. Remplacement de 4 poteaux d'incendie

pour un montant d'environ 13 000€ HT.

6. Reprofilage du terrain de football

À la suite de l'usure et de l'affaissement d'une partie du terrain d'honneur, le reprofilage et un nouvel ensemencement ont été réalisés durant l'été 2022. Le montant des travaux s'élève à 9 692 € HT



7. Éclairage du terrain d'entraînement de football

La réfection de l'éclairage du terrain d'entraînement a été réalisée par l'entreprise LRE d'Illfurth pour un montant de 9 115 € HT

Cette mise aux normes par LED permet ainsi de garantir un niveau d'éclairage optimum pour une consommation d'électricité réduite.



Installation d'un hôtel à hirondelles

Ce projet (situé au rond-point route de Mulhouse / rue de Spechbach) porté par le Conseil Municipal des Enfants 2020-2022 a été réalisé l'été dernier par nos agents communaux.

Dans le cadre du GERPLAN (Plan de gestion de l'espace rural et périurbain), cette réalisation a été subventionnée à 40 % par la Collectivité Européenne d'Alsace.

Le coût global s'élève à 10 937 euros TTC.

Les entreprises sollicitées :

- B.E.T BOURGEAT (Consultant en ingénierie) à Lutterbach
- ETS KLEIBER à Illfurth
- MTP SAS à Heidwiller
- ARKOBOIS à Tagolsheim

A noter que ce projet de sensibilisation à la préservation de nos hirondelles de fenêtre a été dessiné par l'architecte tagolsheimois Sylvain SCHRECK et a permis un travail collaboratif avec les communes de Froeningen, Tagolsheim et Zillisheim.

L'inauguration a eu lieu le 30 septembre dernier.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet hôtel à hirondelles !



RÉVISION DU PLUI

Après plusieurs années de procédure et d'études, le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) a été validé par la communauté de communes Sundgau le 3 mars 2023. Il est

opérationnel depuis le 31 mars. L'ensemble du document composé de plusieurs pièces est consultable en ligne : <https://www.cc-sundgau.fr/enquete-publique-unique-ig.htm>

Permis de construire accordés en 2022

STOESSER Valérie	2 rue de l'Oppidum	Extension d'une maison individuelle - Modification de la toiture et des menuiseries - Rénovation énergétique
SCI MY VERGERS	20 rue des Vergers	Rénovation et extension du bâtiment - Modification et ajout d'ouvertures - Construction d'une terrasse - Agrandissement du garage
MOMENA Mandana	5 impasse du Rail	Réhaussement et modification des toitures Modification de l'aspect extérieur de la maison existante
WEHRLIN Pascal	10 place de l'abbé Bochelen	Enduit sur façades de l'extension existante Remplacement partiel du colombage à l'identique Création de 2 fenêtres - Remplacement d'une baie vitrée par une porte fenêtre - Création d'une terrasse sur pilotis
MULLER Sarah	1 rue de l'Oppidum	Construction d'une maison individuelle avec garage - Construction d'un carport
GOERIG Xavier	Rue du Katzenberg - Lot 2	Construction d'une maison individuelle
GANSER Pierre	Rue de Spechbach	Construction d'une maison individuelle
MANSOUR Kinane	Rue du Château	Construction d'une maison individuelle - Construction d'une piscine
BREVET Maeva	16 Grand'rue	Construction d'une maison individuelle Construction d'un garage et d'un carport
COELHO Victor	Rue du 21 novembre	Construction d'une maison individuelle
SCI MOMENA	3 impasse du Rail	Réhaussement et modification des toitures Modification de l'aspect extérieur de la maison existante Extension de la maison existante
FORCINAL Vincent	7 chemin de Galfingue	Extension de la maison existante Construction d'une piscine



Demandes préalables de travaux en 2022

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet
GAUGLER Gilbert	4 rue Jeanne d'Arc	Construction d'une piscine
ADRIAN Philippe	3 rue de l'Oppidum	Construction d'une piscine
SAULAY Mikaël	25 chemin des Vignerons	Mur de soutènement en L
BOEGLIN Olivier	73 route de Mulhouse	Clôture, brise vue
GSCHWIND Jean-Pierre	21 rue des Vergers	Rénovation de la toiture (remplacement des tuiles) Ravalement de façade
ROBISCHUNG IMMOBILIER SARL	Rue du Katzenberg	Division en vue de construire
BOETSCH Francis	20 rue du 21 novembre	Enrochement et plantations
KOZIK-TSCHAEN Gregory	15 rue du Chêne	Remplacement des fenêtres - Ajout de fenêtres de toit
ENERGIE INVEST SAS	15 rue du Chêne	Réalisation d'une isolation extérieure - Ravalement des façades
Commune d'Illfurth	Rue de Spechbach	Mise en place d'un hôtel à hirondelles
SUTTER Christian	3 rue du Muguet	Pose d'une pergola
DANGELSER Bastien	16 rue du Katzenberg	Construction d'une piscine
ERISMAN Gilbert	31 rue du Katzenberg	Mur en L, grillage rigide
BARROIS Gilles	27 route d'Altkirch	Rénovation de la toiture
BRISSON Fabrice	14 rue des Mérovingiens	Pose de 3 fenêtres de toit
Commune d'Illfurth	1 rue des Vergers	Ravalement de façade
GUTLEBEN Jehan	8 rue de Bretagne	Extension d'une maison individuelle
VIGNERON Magali	3 chemin du Buis	Extension de la maison existante
LORENSOLAIRE	9 chemin de Reiningue	Pose de panneaux photovoltaïques
Cabinet GEOMEX	Rue du 21 Novembre	Division en vue de construire
LEHE Pierre	25 rue du Katzenberg	Pose de panneaux photovoltaïques
DEYBER Marc	Rue Jeanne d'Arc	Clôture
BOETSCH Francis	20 rue du 21 novembre	Portail et clôture
WOLF Benoît	6 rue de Spechbach	Transformation d'un bâtiment existant en gîte
BRAY Mathieu	2B rue du Katzenberg	Agrandissement d'une fenêtre
BOECKLER Pierre	11 rue Jeanne d'Arc	Mur en gabion
SCHREMPP Agnès	23 rue Burnkirch	Pose de panneaux photovoltaïques
SCI SAVANNAH	20 route de Mulhouse	Ajout de 5 fenêtres de toit - Création d'un logement supplémentaire
AAPMA	Willerwald	Rénovation de la toiture
DROUOT Christian	13 rue du Château	Pose de panneaux solaires
BOEGLIN Henriette	31 route d'Altkirch	Pose de fenêtres à double vitrage
MOBASOLAR	10 rue des Vosges	Pose de panneaux photovoltaïques
VIGNERON Magali	3 chemin du Buis	Clôture
KAMESS Habitat	37 rue du Katzenberg	Pose de panneaux photovoltaïques
LEHLE Estelle	8 rue des Mésanges	Construction d'une pergola
LOPEZ Florian	10 rue des Mésanges	Agrandissement d'une fenêtre
COBAN Dogus	10 rue des Acacias	Fenêtre supplémentaire
COELHO	13 rue du 21 novembre	Pose de panneaux photovoltaïques
WEISS Yannick	14A route d'Altkirch	Clôture
WOLF Jean-Paul	6 chemin de Galfingue	Piscine
VIGNERON Magali	3 chemin du Buis	Construction d'une piscine semi-enterrée
BUCH Vincent	4 rue du Château	Clôture
BOETSCH Valérie	2A rue du 21 novembre	Réfection de la toiture
FORESTIER Gilbert	13A rue Burnkirch	Pose de panneaux photovoltaïques
ABST DEVELOPPEMENT	5 rue du Vieux Clocher	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture
BARROIS Bettina	2A route d'Altkirch	Portail et portillon
CARNOVALI Raphaël	4 rue des Mérovingiens	Construction d'une terrasse et d'une piscine Modification de l'escalier existant
LIGIBEL Elodie	3B rue de Bretagne	Construction d'une véranda
VISSIERES Gilbert	4 rue de Reiningue	Ravalement de façade, remplacement du mur en traverse, remplacement d'un escalier

UNE MAISON DE BEAUTÉ POUR SE FAIRE CHOUCROUTER... À ILLFURTH



Se sentir bien, lâcher prise, se relaxer ou s'évader : qui n'a jamais exprimé ce vœu d'arrêter le temps pour se ressourcer et se déconnecter ? Il existe nombre de leviers pour y parvenir : à la maison de beauté « Ozalie », tout est mis en œuvre pour susciter le bien-être et la détente : on s'occupe de vous de la tête aux pieds !

« Ozalie » est une maison de beauté, née de l'association d'Agathe SARECKZI et de Laetitia ROTH, deux esthéticiennes expérimentées, dynamiques et souriantes qui ont décidé d'installer un univers de bien-être et d'exception en plein hypercentre ville d'Illfurth depuis septembre 2022.



Située dans le dernier né des bâtiments, au 3ème étage de l'immeuble au 6, route d'Altkirch, leur maison de beauté a été entièrement pensée au bien-être et à la beauté. Aménagée à leur goût avec le souci du détail pour se consacrer aux soins du corps et aux massages relaxants dans une ambiance feutrée bienfaisante et chaleureuse, « Ozalie » n'est pas un institut de beauté comme les autres : c'est un cocon à l'ambiance soigneusement travaillée, offrant une multitude de prestations dédiées à la fois au soin du corps et à la beauté. Agathe et Laetitia vous accompagnent donc sur le chemin du bien-être en vous proposant différentes prestations complémentaires pour vous sentir bien.

L'union faisant la force, cette association met ainsi en avant la complémentarité de leurs savoir-faire, à la fois acquis dans le cadre de leurs études comme des expériences cumulées pour chacune d'elles : elles disposent chacune d'un CAP et d'un BEP d'esthéticiennes, sanctionné enfin par un brevet de maîtrise supérieur. Leurs 15 et 8 ans d'expériences respectives précédentes cumulées en instituts de relaxation, parfumerie et esthétique leur permettent aujourd'hui de proposer un panel complet de soins du corps sur-mesure.

Les deux esthéticiennes insistent sur la notion de maison de beauté, concept voulu à raison chaleureux et intimiste qui répond à la carte au besoin de tous pour se sentir beau ou belle, et surtout bien. Ces 2 valeurs sont donc les piliers autour desquels s'articulent les prestations et offres proposées par la maison de beauté « Ozalie ». Agathe et Laetitia mettent donc leur expérience à votre profit pour que s'exerce une douce alchimie entre bien-être intérieur et beauté extérieure.

Les soins du corps s'articulent autour de différentes offres de massages, voués à la relaxation. Seul ou en duo, ces massages offrent un moment de détente intemporel et inoubliable : une

parenthèse de bien-être. On y propose aussi tous les soins visant à l'harmonie du corps : soins de beauté, du visage, soins pour les ongles, extensions de cils, maquillage, épilations. Ce sont autant de prestations sur mesure bienfaisantes conférées par nos esthéticiennes expertes. Les soins détox, véritables vecteurs de bien-être, sont également mis en avant.

Le bien-être, c'est aussi un choix de produits cosmétiques et de soins du corps adaptés : Agathe SARECKZI et Laetitia ROTH ont soigneusement testé les produits qu'elles utilisent lors des soins et qu'elles proposent également à la vente pour prolonger le plaisir à la maison : tisanes, produits de maquillage et du corps ont été soigneusement sélectionnés auprès de partenaires dont les valeurs sont exactement celles qu'elles veillent à mettre en avant : les produits sont donc prioritairement bio et naturels dans une démarche éco responsable. S'offrir une parenthèse hors du temps n'exclut pas de vivre avec son temps !

Les prestations Soin du visage Soin du corps Épilations Extensions et rehaussement de cils Semi permanent Maquillage	Les horaires Lundi : fermé Mardi : 8h30 - 18h30 Mercredi : 8h30 - 20h Jeudi : 8h30 - 18h30 Vendredi : 8h30 - 20h Samedi : 8h30 - 14h
Nous contacter La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone ou en ligne, sur le site web de l'institut. Téléphone : 03 69 63 30 54 Site internet : www.ozaliemaisonbeaute.com Instagram : ozalie.maisonbeaute Facebook : Ozalie.maisonbeaute	L'adresse 6 route d'Altkirch 68720 Illfurth - au 2ème étage

En complément des soins du corps : place à la méditation ! Des ateliers de Yoga et de bien-être sont proposés pour accompagner la sérénité intérieure et la conscience de soi.

La maison de beauté « Ozalie » est donc destinée à toutes celles, comme ceux qui souhaitent, régulièrement ou de manière plus ponctuelle, s'offrir une parenthèse de bien-être et de beauté dans un lieu dédié à la relaxation et à l'esthétique.

Idéalement située au centre d'Illfurth, cette maison de beauté vient apporter une offre nouvelle et complémentaire dédiée au bien-être. Accessible à tous, il sera difficile d'y résister, et de ne pas y retourner !

Ozalie – 6, route d'Altkirch, Illfurth.
www.ozaliemaisonbeaute.com
Instagram : [ozalie.maisonbeaute](https://www.instagram.com/ozalie.maisonbeaute)
Facebook : [Ozalie.maisonbeaute](https://www.facebook.com/Ozalie.maisonbeaute) - 03 69 63 30 54

Carrefour Express change de main...

Estéban BOEHLY et Julia GRANDGEORGE sont désormais les nouveaux gérants du Carrefour Market d'Illfurth. Depuis le 26 octobre 2022, ce jeune couple alsacien a repris la direction de la superette située au cœur de notre village. L'objectif est de pérenniser la clientèle existante mais surtout de dynamiser ce point de vente de proximité. Après quelques mois de gérance, ce sont environ 300 clients qui, chaque jour, viennent dans leur magasin pour y trouver les produits alimentaires ou incontournables du quotidien. Leur professionnalisme associé à leur sympathie et sens de l'écoute sont des valeurs essentielles au contact de leurs clients. Ils peuvent ainsi se féliciter d'avoir augmenté de 30% l'activité de leur magasin depuis leur arrivée !

Ils envisagent maintenant de réaliser un réaménagement complet du magasin pour répondre aux derniers concepts de dernière génération de l'enseigne. A cette occasion, un rayon dédié aux produits des producteurs locaux pourrait être implanté dans la superette. On retrouvera également Julia sur notre marché de Printemps pour y proposer des tisanes. Cette proximité est un véritable atout pour notre village comme pour ses habitants : rappelons que le magasin est ouvert du lundi au samedi de 7H à 21H, ainsi que le dimanche de 9H à 13H.



Le restaurant « Le Coq » : une institution familiale...

Depuis le 3 septembre dernier, Michel NICO a transmis les clés de son restaurant « Le Coq » à la famille MENDES. Cette passation s'est réalisée progressivement, jusqu'en décembre, pour que l'esprit même de cette institution illfurthoise perdure. Avec Armino MENDES aux commandes, sa femme en salle et son frère Eric en cuisine, c'est finalement bien une transmission familiale qui a eu lieu...et la continuité est assurée : l'ensemble du personnel est inchangé (Francis et Camille vous accueillent toujours avec le sourire à votre arrivée) et la carte des mets proposés est restée dans l'esprit de la cuisine savoureuse historique de cet établissement.

Tout en respectant la tradition du restaurant « Le Coq », la famille MENDES y a tout de même apporté sa touche personnelle : l'intérieur du restaurant a été rafraîchi et la carte s'est étoffée de mets jusqu'ici inédits : comme l'incontournable choucroute garnie, le burger alsacien ou encore la salade vigneronne à la carte.

D'autres innovations sont à l'étude, comme la mise en place d'une terrasse extérieure pour les beaux jours.

L'affluence est bien au rendez-vous : c'est la recette d'une transmission bien réussie !



UN SPA URBAIN AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE !



A l'heure où l'actualité ne cesse de bouleverser, voire de bousculer notre quotidien, où tout ne cesse de s'accélérer dans un rythme effréné, il est tellement reconfortant et agréable de trouver au centre de notre village une oasis dédiée au bien-être et à l'enchantement !

En effet, depuis début Janvier, le « bon vivre illfurthois » a passé un cap supplémentaire, avec l'ouverture d'un spa. Et contrairement aux établissements souvent implantés dans les grands palaces ou au cœur des stations balnéaires, ce nouvel établissement est, quant à lui, situé...en plein centre de notre village !

Ce spa a été réfléchi, inspiré, conçu, puis entrepris par les 5 associés : Marie-Laure et Julien FRITSCH, Vincent HOFFSTETTER, Elie HABERMACHER et Maxime KAYSER.



Sa construction aura pris un an de travaux et aura sollicité le travail d'artistes et graphistes locaux mais aussi de plusieurs artisans de notre village et des environs. Ce nouveau-né a ainsi été conçu à une échelle locale, associant les compétences d'acteurs de proximité. Son ouverture concrétise aussi l'embauche de 2 salariées : Léa, en charge de l'accueil et d'une partie administrative, et Sabine en charge des massages.

Il se différencie des grands établissements par sa taille intimiste, ce qui lui confère une dimension unique, agréable et le rend accessible et très accueillant : une sorte de préambule à la

détente. Ce « spa urbain » résulte du souhait de proposer une prestation complète et de grande qualité dans un cadre de proximité, donnant ainsi naissance à un concept plutôt inédit.

Le nouveau bâtiment est remarquable à lui seul : à l'intérieur, il arbore une association de matériaux et un décor du plus bel effet. L'équipement est à la hauteur de ce qu'on est en droit de trouver dans un spa : l'espace est agencé autour d'un magnifique bassin, véritable prouesse technique en inox de 34m², rempli d'eau chaude (+34°C), équipé de jets massants et relaxants ainsi que d'une nage à contre-courant. Un sauna et un hammam jouxtent chacun le bassin ainsi qu'un espace de relaxation, le tout conçu avec le souci du détail, de la praticité, de l'hygiène et agencé avec soin et goût pour se consacrer à la détente. C'est une véritable plongée dans un site dédié à l'harmonie de tous les sens, où se mêlent à la fois le parfum bienfaisant de la balnéothérapie, l'apaisante association du clapotis de l'eau qui se confond à la douce musique relaxante diffusée dans tout l'établissement, l'éclairage tamisé et les jeux de lumières qui plongent le regard dans une ambiance feutrée et reconfortante, le tout dans une chaude atmosphère sereine et très agréable.

Tous les codes et équipements d'un spa de grande qualité sont ainsi réunis au « Spa le 34 » pour se consacrer au bien-être et à la relaxation. Un espace dédié au repos et équipé de coussins confortables et ergonomiques ainsi que d'une tisanderie se situe au 1^{er} étage. On y trouve aussi 2 salles dédiées aux massages : cette dernière offre vient ainsi compléter à la demande, la relaxation et la douceur de ce moment de détente.

Ce tout nouvel établissement est destiné à recevoir une clientèle locale, pour des séances régulières ou plus épisodiques : le spa

« Le 34 » est au bout de la rue ! Il offre ainsi l'avantage considérable de se rendre accessible à tous et très facilement. On peut s'y rendre sur rendez-vous pour des créneaux de 2H, et profiter pleinement de tous les bienfaits des offres et formules complémentaires qui y sont proposées. En semaine ou le week-end : chacun trouvera son moment de bien-être.

Ce spa illfurthois connaît déjà un franc succès : véritable source de bien être, il est également une source d'inspiration. Il ne serait donc pas étonnant, que ce concept original fasse rayonner notre village au-delà de ses frontières !



SPA « LE 34 » -
34B route d'Altkirch, ILLFURTH.
www.spale34.fr - 06 40 75 24 80

A PROPOS DE L'ENVIRONNEMENT

La sécheresse, les restrictions d'usage de l'eau ont particulièrement marqué 2022.

En août dernier, dans un souci de cohérence et afin d'impacter le moins possible la ressource en eau, la commune a décidé de ne plus arroser. Suspensions, bacs à fleurs et jardinières ont été progressivement retirés. Toutefois, au regard des travaux de stabilisation du terrain de foot, par dérogation du préfet, un apport en eau a été indispensable pour sauver la pelouse nouvellement installée.

La commune a engagé plusieurs actions environnementales :

- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public.

En 2022, par souci d'économie d'énergie, 200 têtes de mâts ont été remplacées par des LEDS (essentiellement route de Mulhouse et d'Altkirch).

En 2023, une seconde phase est prévue pour le remplacement d'environ 130 têtes de mâts. **L'avantage prépondérant des leds est de pouvoir moduler la puissance jusqu'à 70 %.**

- Sollicitation d'un conseiller en énergie partagée, recruté par la communauté de communes Sundgau, pour accompagner la commune vers une sobriété énergétique. Visite de l'ensemble des bâtiments communaux, chasse au gaspillage, optimisation de la consommation d'électricité, de gaz et d'eau.

- Suivi du projet de l'aménagement du centre village avec le souci de végétaliser, de récupérer l'eau des toits, d'installer des panneaux solaires.
- Accompagnement des cinq classes de l'école élémentaire pour la réalisation de panneaux pédagogiques afin de valoriser le verger communal. Une étude et des observations sur l'eau de l'III et de la Largue ont aussi été réalisées. Une inauguration est prévue au printemps.

Merci aux enseignants et aux enfants pour leur investissement dans ce projet.

Deux rendez-vous à thème avec François JAECKEL, animateur de la Maison de la Nature du Sundgau vous sont proposés :

- le 23 avril, au marché de printemps de 10h00 à 13h00

Sensibilisation à l'impact de la minéralisation des sols. Intervention financée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

- le 12 mai, dans le verger communal de 17h00 à 20h00

Stammtisch autour de « l'aménagement pour la biodiversité au jardin »

Rencontre pour tout public et sans réservation. Conseils, astuces et échanges pour apporter de la biodiversité dans son jardin. Pour tout renseignement complémentaire, merci d'écrire à : mairie@illfurth.fr.

En cas de mauvais temps, les échanges se feront dans la salle en face de l'inspection dans le bâtiment mairie.

Participez à notre exposition sur la biodiversité !

Nos jardins, balcons ou rebords de fenêtre peuvent constituer de véritables refuges pour la biodiversité, à condition d'adopter les bonnes pratiques :

- Remplacer les pesticides par l'accueil d'insectes auxiliaires,
- Fabriquer son compost maison,
- Planter des espèces locales,
- Protéger la faune des animaux domestiques ou encore laisser un coin au naturel.

Soucieuse de préserver au mieux la biodiversité dans nos jardins, la commune vous invite à participer à cette démarche. Pour cela, il vous suffit :

- D'observer votre jardin d'avril à fin juin,
- De photographier insectes, faune, espaces que vous aurez laissés au naturel (sans intervention de l'homme),
- D'adresser par courriel quelques-unes de vos plus belles photos à : mairie@illfurth.fr

Nous exposerons ces clichés dans le verger école, lors de l'inauguration des panneaux pédagogiques (sur le même thème) réalisés par les enfants de l'école élémentaire et nous en publierons certains dans le prochain bulletin municipal.

Un grand merci aux bénévoles impliqués dans l'ornement des lieux publics et aux habitants qui fleurissent et embellissent leurs façades, leurs balcons, leurs jardins. Vous contribuez tous activement au bien-vivre et à la qualité de l'accueil dans notre village.

Un grand merci et BRAVO à toute l'équipe du service technique qui, au quotidien, préserve et valorise notre commune par un fleurissement exemplaire, malgré les aléas climatiques et météorologiques.

REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES

Dimanche 4 juin 2022, pendant le marché, a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries 2021.

Traditionnellement, les prix sont distribués lors de la cérémonie des vœux du maire mais celle-ci n'a pas eu lieu pour des raisons liées au Covid.

Le palmarès a été publié dans le bulletin communal d'avril 2022. Début juillet 2022, le jury avait prévu d'effectuer la tournée du village, mais les conditions climatiques étaient si contraignantes que nous avons préféré la différer, en

la reportant plus tard dans la saison. Puis la canicule et la sécheresse nous ont contraints à l'annuler. Pour 2023, nous choisissons de rester optimistes et nous espérons pouvoir revenir admirer vos réalisations.



BRIGADE VERTE D'ALSACE



Depuis la création de la Collectivité Européenne d'Alsace en janvier 2021, notre structure poursuit son développement vers les communes Bas-Rhinoises. Beaucoup d'entre-elles attendaient la fusion des deux départements pour se rattacher à nos services.

En attendant cette fusion, trois communes limitrophes au Haut-Rhin avaient déjà emboité le pas, Muttersholtz en 2014, Kintzheim, l'année suivante et Wittisheim en 2020. Ces communes sont rattachées au poste de Colmar, tout comme Baldenheim, Diebolsheim, Ebersheim, Ebersmunster Hilsenheim et Rhinau arrivées à partir de septembre 2021

agrémentée de nombreuses surprises. Les gardes privilégient le contact avec la population locale et les élus avec une priorité absolue : informer et sensibiliser le public sur la réglementation en général que ce soit en matière d'environnement ou de cadre de vie. En cas d'intervention, dans la mesure du possible, ils apportent

une solution humaine par le dialogue, plutôt que par la répression. Mais celle-ci est malheureusement parfois inévitable, et le garde champêtre a donc pouvoir de verbaliser

Depuis le 1^{er} mars, la Brigade Verte a créé un douzième poste qui est basé sur la commune de Villé, où cinq gardes champêtres assureront la surveillance régulière de 27 communes :

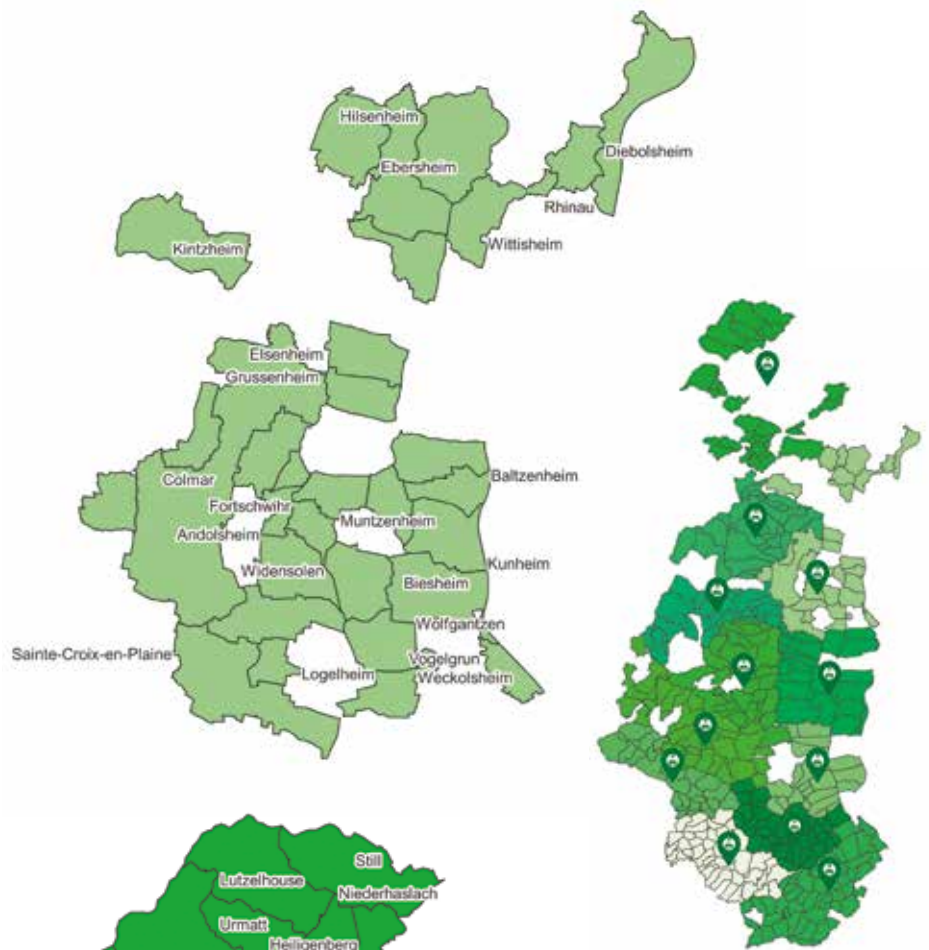
- De la vallée de la Bruche
- De la région de Molsheim
- Du val de Villé
- Du Pays de Barr.

A ce jour, nous comptons 80 agents répartis comme suit : du personnel administratif, des gardes champêtres, des assistants garde champêtre et un service démoustication.

Les gardes champêtres sont répartis sur les 12 postes du Nord au Sud de la région. Leur mission essentielle est la surveillance des 379 communes adhérentes.

Ces visites sont renforcées par des patrouilles d'intervention qui agissent sur appel des municipalités ou des particuliers pour des nuisances d'ordre environnemental ou de cadre de vie.

Les domaines de compétence des gardes sont très variés : un troupeau de moutons divaguant sur la route, un chien errant, l'incinération de végétaux, de papiers ou de plastiques dans le jardin d'un particulier, des plaintes suite à l'utilisation de tondeuses à gazon les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est très longue et souvent



RÉPARTITION DES 12 POSTES



Pour plus d'information
 Brigade verte 7j/7 :
 03 89 74 84 04
 Site internet :
www.brigade-verte.fr

ZOOM SUR LES ÉVÈNEMENTS MUNICIPAUX

LES NOËLIES

Le samedi 10 décembre 2022, la commune a eu le plaisir de recevoir, dans le cadre des Noëlies, la Singakademie de Graz, lors d'un concert remarquable donné en l'église Saint-Martin d'Illfurth.

Les Noëlies organisent en Alsace des concerts de Noël, en cherchant des lieux propices à recevoir des ensembles internationaux de grande qualité.

Les Noëlies souhaitent revenir à Illfurth, mais cherchent aussi à proposer des concerts à un public qui n'est pas habitué



à se rendre dans une église. D'autres lieux seront proposés comme, par exemple la Résidence Saint-Brice ou le collège de l'Ill. La date pour 2023 n'est pas encore fixée, des réflexions sont en cours et des

contacts seront prochainement pris pour donner cette année un éclat particulier à cette manifestation attendue par beaucoup de mélomanes.

LE LIVRE « ILLFURTH, UNE CITÉ À LA CROISÉE DE L'HISTOIRE »

Après le livre "Illfurth, une commune Sundgoviennne", paru en 1959 et écrit en allemand, il a semblé nécessaire de faire le point sur les découvertes historiques faites depuis.

Les nombreuses fouilles faites par Mme. Anne-Marie ADAM, professeur émérite d'archéologie ont en effet permis d'apporter un éclairage différent sur l'occupation du Britzgyberg . Des fouilles préventives ont révélé la présence d'une importante nécropole mérovingienne, forte de plus de 280 tombes, au Buerguelen.

M. Bertrand BAJAJ, archéologue d'Illfurth, révèle, grâce à de nouvelles méthodes aériennes d'investigation, la position d'un château oublié, le Kùppele et porte son attention particulière sur les châteaux forts de plaine.

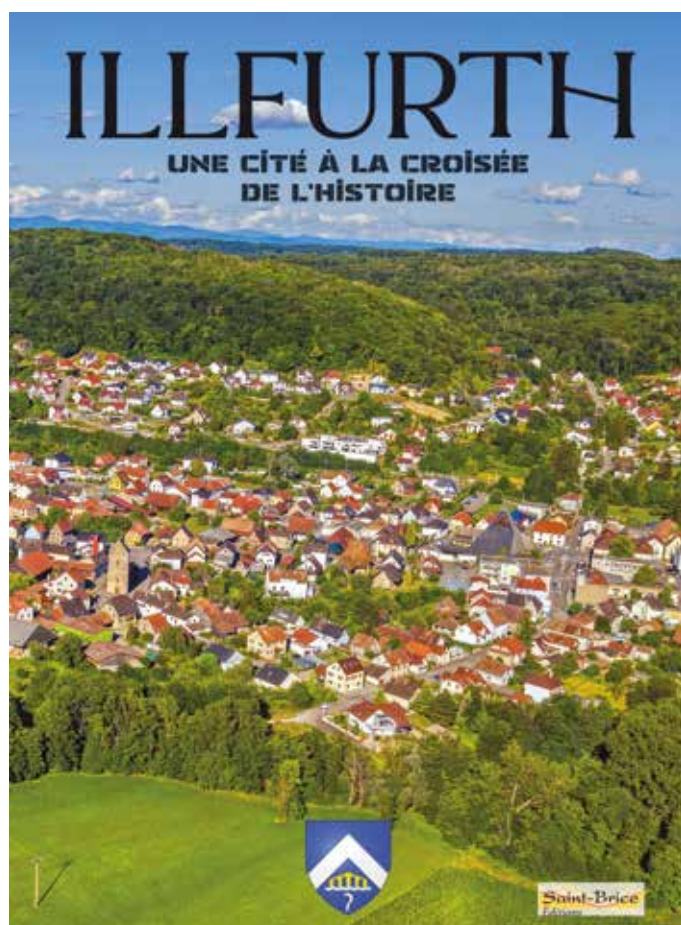
M. Georges BISCHOFF, professeur émérite d'histoire médiévale à l'université de Strasbourg, retrace dans ce livre, les origines de la commune et l'évolution de l'habitat à travers le haut Moyen-Age.

M. Marc GLOTZ , vice-président de la Société d'histoire du Sundgau, retrace l'histoire des Illfurthois sous l'Ancien Régime, à travers de nombreux documents inédits, conservés en mairie.

M. Christian SUTTER, maire d'Illfurth, nous montre l'évolution d'Illfurth au cours du XIX ème siècle, notamment par la lecture des plans anciens.

M. Nicolas MONNEAU, curé de la communauté de paroisses Saint-Martin sur Ill et Largue, s'est penché sur le XX^{ème} siècle et les grands changements du contexte religieux.

Ce livre de 320 pages, riche en plans et documents, est édité par



les Editions Saint-Brice. Il est en vente à la bibliothèque Henri BRUNNER à Illfurth ainsi que dans les librairies régionales.

Vous trouverez le détail des diverses manifestations de 2022 dans la rubrique "au fil des mois".

A PROPOS DE LA JEUNESSE

Forte de ses différentes structures destinées aux jeunes, la commune d'Illfurth accueille et accompagne les enfants âgés de 3 mois à 14 ans.

La commune compte trois établissements scolaires : une école maternelle, une école élémentaire, un collège. Ces services publics s'étoffent par une crèche multi-accueil, un relais Petite Enfance, un espace jeunes et enfin, un centre d'accueil et de loisirs périscolaires.

Après deux années de protocoles sanitaires compliqués, les enseignants, le personnel éducatif et les enfants retrouvent enfin des conditions d'apprentissage « quasi normales ». Un grand

merci à nos enseignants, aux ATSEM, aux agents d'entretien, au service technique, à notre bibliothécaire et à tous les acteurs éducatifs qui veillent au bon épanouissement des enfants.

ECOLE MATERNELLE

1 rue du Gué, 68720 ILLFURTH

Tél. 03 89 25 43 29

courriel: 0680688D@ac-strasbourg.fr

Directrice : Anne BRUNNER

Horaires de fonctionnement :

- Le matin (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : 08h15 - 11h45
- L'après-midi (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : 13h30 - 16h00

Effectif total 2022 / 2023 de l'établissement : 74 élèves répartis en 3 classes :

- Petite et moyenne section : 25 élèves, Anne BRUNNER
- Moyenne et grande section : 23 élèves, Aline WIEST
- Grande et petite section : 26 élèves, Isabelle FELLER

Les classes de l'école maternelle bénéficient de la présence d'Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), employés par la commune. L'école maternelle d'Illfurth emploie 4 assistantes : Nadine DEYBER, Véronique SCHWEITZER, Audrey BRUNGARD LOBJOIS et Nathalie KERN (en détachement syndical).

DEPENSES A LA CHARGE DE LA COMMUNE POUR L'ECOLE MATERNELLE :

• Frais de personnel :	126 074.43 €
• Fournitures scolaires :	2 554.06 €
• Maintenance matériel :	3 035.10 €
• Entretien des bâtiments :	5 114.19 €
• Transport :	450.00 €
• Chauffage, téléphone, eau, électricité :	13 717.45 €
• Matériel copieur :	372.40 €
• TOTAL	151 317.63 €

ECOLE ELEMENTAIRE

1, rue des Vergers 68720 ILLFURTH

Tél. 03 89 25 44 54

courriel: 0681804S@ac-strasbourg.fr

Directrice : Marie-Josée EBERLEN

Horaires de fonctionnement :

- Le matin (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : 08h00 - 11h30
- L'après-midi (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : 13h45 - 16h15

Effectif total 2021/2022 de l'établissement : 132 élèves répartis en 5 classes :

- CP : 25 élèves, Isabelle LUGA
- CE1 : 29 élèves, Marie-Agnès BRUXELLE-FEYLER
- CE2 : 27 élèves, Marie-Josée EBERLEN et Carole BINET (lundi)
- CM1 : 29 élèves, Christophe BASSO
- CM2 : 22 élèves, Katia GROSSMANN

DEPENSES A LA CHARGE DE LA COMMUNE POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE :

• Frais de personnel :	25 057.13 €
• Fournitures scolaires :	3 484.90 €
• Transports (piscine, sorties) :	3 666.01 €
• Maintenance photocopieur et autres :	2 133.05 €
• Entretien des bâtiments :	2 656.46 €
• Chauffage, téléphone, eau, électricité :	12 068.24 €
• Matériel : projecteur :	2 221.20 €
• TOTAL	51 286.99 €

Ces montants ne tiennent évidemment pas compte des travaux de mise aux normes terminés en 2022

LE COLLEGE DE L'ILL :

10 Rue du Collège, 68720 Illfurth

Tél. 03 89 08 40 00 - ce.0681932F@ac-strasbourg.fr

Site web : <http://clg-de-l-ill.monbureaunumerique.fr/>

Principal : Laurent PREVOST

Effectifs 2022 / 2023 :

382 élèves, répartis dans 14 classes

5 personnels administratifs/direction, 28 professeurs, 4 assistants d'éducation, 3 accompagnantes des élèves en situation de handicap, 1 infirmière scolaire, 1 psychologue de l'Education

nationale (orientation) 1 assistante sociale, 9 agents techniques.

Orientation des élèves en fin de 3^e :

- Seconde générale et technologique : 76,53 %
- 2^{nde} professionnelle : 16.33 %
- 1^{ère} année CAP : 4.08 %

ÉCOLE MATERNELLE

Vendredi 13 mai 2022, l'école maternelle a effectué sa sortie de fin d'année. Nous avons pris le bus pour nous rendre au champ de foire de Dornach afin d'assister au spectacle du cirque Arlette GRUSS intitulé « Excentrik ».

Le spectacle débute avec l'arrivée de Monsieur LOYAL qui nous souhaite la bienvenue. Puis plusieurs numéros vont se succéder : le clown André a présenté différents sketches très drôles dont celui avec la baignoire « André plonge dans le grand bain ». A partir de cette année, les animaux sauvages étaient interdits mais nous avons vu plusieurs numéros animaliers avec des poneys, des chevaux et aussi des dromadaires. Plusieurs sortes d'acrobates, avec une sangle aérienne, avec la barre russe et avec « la roue allemande ».

L'équipe du cirque GRUSS a présenté un numéro intitulé « Plus d'une corde à notre arc ! » qui avait été créé pendant le confinement car les artistes s'ennuyaient. C'était une démonstration collective de cordes à sauter.



« Pierre MARCHAND » finaliste de la 7^{ème} saison de « La France a un incroyable talent » a épaté les enfants en jonglant avec ses diabolos.

Beaucoup d'enfants ont dit que c'était leur numéro préféré.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Projet des élèves du CP avec la Maison de la nature du Sundgau

« La santé, c'est ma nature »

Cécile, animatrice à la Maison de la Nature, propose aux enfants des rendez-vous réguliers dans la nature proche de l'école : le verger école. Une fois par mois, nous nous rendons au verger, pour faire école dehors. A l'entrée Balthazar nous accueille, c'est le grand frêne qui nous donne la permission de rentrer dans le verger.

Voici les objectifs de ce projet :

- Identifier un lieu en pleine nature proche de l'école où la classe pourra se retrouver régulièrement et qu'elle pourra s'approprier. **Nous avons la chance d'avoir le verger tout près de l'école.**
- Organiser des sorties régulières, quelles que soient les conditions dans ce milieu. **Nous avons déjà eu très froid, mais nous n'avons pas eu de pluie !**
- Réaliser les activités habituelles dans la nature, en se servant de la nature comme support pour des apports de connaissances :



CLASSE DE CP



lecture, mathématiques, activités physiques, découverte du monde, écriture, arts plastiques... **Tous les mois nous cherchons des mots du verger avec les sons étudiés en classe. Nous avons aussi observé les oiseaux que nous nourrissons depuis qu'il fait froid. Nous avons appris à faire un feu et à**

tailler des branches avec un Opinel. Nous connaissons tous les arbres du verger.

Une réunion avec Cécile a été proposée aux parents, afin de présenter le projet de la classe. L'implication des parents à cette démarche est essentielle. **Un groupe fidèle de mamans nous accompagne à chaque sortie.**

Dans la soirée du 21 juin, avec Cécile et les enfants, nous nous sommes retrouvés pour une veillée au verger ! Nous avons fêté l'arrivée de l'été !

Nous avons fait un pique-nique et une randonnée, puis nous nous sommes retrouvés autour du feu organisé par des papas pompiers à Illfurth. A ce moment-là, les parents nous ont retrouvés pour clôturer la soirée tous ensemble !

Le projet continue cette année au CE1.

Nous remercions la Mairie d'Illfurth pour son implication dans le projet !



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Une après-midi très sportive

C'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu ce jeudi 10 novembre le cross de notre école. Cela faisait plusieurs semaines que toutes les classes s'entraînaient régulièrement afin d'être au top ce jour. L'objectif pour chaque classe était de courir pendant un certain temps. Les CP devaient courir 15 minutes sans s'arrêter, 20 minutes pour les CE1, 25 minutes pour les CE2, 30 minutes pour les CM1



et 35 minutes pour notre classe de CM2. Presque tous les élèves ont brillamment réussi cette épreuve.

Après la course, les élèves ont pu faire les gourmands en dégustant les gâteaux confectionnés par nos mamans et chacun a eu une médaille pour le récompenser. Un grand merci à Benoît pour nous avoir

aidés à nous échauffer avant la course et pour le tracé du parcours. Un grand merci également aux parents et à l'APESI pour leurs soutien et encouragements. Enfin, merci à madame GROSSMANN pour nous avoir aidés à préparer cette course.

Clément ROYER

Une journée pas comme les autres à l'école.

Le mardi 7 février 2023 fut une journée pas comme les autres à l'école élémentaire d'Illfurth.

Les enfants sont venus déguisés à l'école pour CARNAVAL.

Nous avons travaillé dans la peau de nombreux personnages.

Il y avait une japonaise, un cow-boy, un gendarme, une Espagnole, Harry Potter et Hermione Granger, Mercredi Addams, une footballeuse, un renne, et bien d'autres encore.

À la récréation, nous avons mangé de délicieux schankalas concoctés par les familles.

C'était une récréation pas comme les autres : il y avait de la musique.

C'était un moment festif que nous avons tous adoré !

Romane MARICHAL



Les Petits Champions de la lecture

Toute la classe de CM2 a participé aux Petits Champions de la Lecture. C'est un concours de lecture à voix haute.

Le premier tour s'est déroulé à l'école. Chacun a choisi un livre qu'il a dû présenter à ses camarades. Ensuite, il fallait lire un extrait d'une durée de trois minutes avec aisance et en y donnant de la vie. Ce n'est pas facile de respecter cette durée car il faut lire ni trop vite ni trop lentement.

Tous les élèves ont préparé et présenté un livre. Chaque concurrent a été noté par ses camarades. Les quatre meilleures lectrices sont Manon, Julie, Laura et Océane.

Nous avons donc organisé une finale interne qui a eu lieu, mardi 17 janvier. Les quatre concurrentes ont présenté leur livre et en ont lu un extrait et les élèves ont voté pour celle qui va représenter notre école lors du deuxième tour : l'épreuve départementale.

Notre championne de lecture est Océane. Bravo à nos quatre finalistes ! Nous encourageons Océane pour sa prochaine épreuve.



Océane notre championne

Le mercredi 1^{er} mars, 19 enfants de différentes écoles de la région se sont rendus à la bibliothèque de Mulhouse pour défendre leur place pour les Petits Champions de la Lecture.

C'est notre camarade de classe Océane qui a représenté notre école lors de cette étape. Le stress et l'excitation étaient au rendez-vous. Océane a su rester maîtresse de ses émotions. Même si l'appréhension la gagnait au fur et à mesure des différentes lectures, elle ne s'est pour autant pas déconcentrée et a relevé le défi... jusqu'à la VICTOIRE ! Explosion de joie !! Bravo Océane ! Prochaine étape : à Strasbourg pour représenter la région !



Manon RESCH

COLLÈGE



Les éco délégués du collège de l'III s'engagent pour l'environnement

Le collège d'Illfurth est un établissement E3D (Démarche globale de Développement Durable) depuis 3 ans. Il existe 10 000 écoles, collèges et lycées en France qui ont actuellement ce label. Cela implique des actions pédagogiques, une gestion durable de l'établissement ainsi que des projets avec des partenariats extérieurs. Le collège de l'III est également refuge LPO pour la 3^e année consécutive.

Cette année 29 élèves se sont portés volontaires pour être éco-délégués : 7 élèves de 6^e, 16 élèves de 5^e et 6 élèves de 4^e. En septembre, ils se sont réunis pour fixer les actions de l'année scolaire.

Des actions tout au long de l'année permettent de comprendre les enjeux du développement durable, de devenir acteur et aussi de mobiliser l'ensemble de la communauté éducative.

Protégeons les oiseaux et les hérissons !

En novembre et décembre, ils ont mis en place des abris pour les hérissons dans le verger situé à l'arrière du collège. L'année précédente, ils avaient réalisé une petite vidéo pour expliquer comment protéger les hérissons dans les jardins.



Ils ont entretenu les nichoirs installés depuis deux ans et mis en place des mangeoires. Tous les achats effectués à la LPO ont été financés par le Foyer Socio-éducatif, alimenté par les cotisations des familles des élèves. Un nichoir supplémentaire a été réalisé par Alexandre HARTMANN, éco délégué, pendant ses vacances de la Toussaint.

En décembre et janvier, les éco-délégués de 5^e ont organisé un rallye de découverte des oiseaux pour toutes les classes en cachant des photos dans tout le collège. Il fallait venir au CDI pour les identifier et consulter des documents pour pouvoir répondre aux questions.

En mars, pour la 3^e année consécutive, pendant 4 heures, Sophie BOITILLOT, animatrice de la LPO, est venue faire découvrir, pour mieux les protéger, les oiseaux aux environs immédiats du collège. Cette action est financée par le collège.

Découvrons la biodiversité chez nous et protégeons la chouette chevêche de nos vergers !

Le 10 février, Bertrand SCAAR de la LPO est intervenu bénévolement, auprès des éco-délégués, sur la biodiversité

du verger et la chouette chevêche. Cet instituteur à la retraite, ancien président de la Petite Camargue alsacienne, est spécialiste de cette espèce et cherche à la protéger dans notre zone géographique. Les éco-délégués pourront ainsi s'associer à des actions de la LPO dans leurs villages.

Non au gaspillage alimentaire !

En janvier, les éco-délégués sont passés dans toutes les classes pour expliquer le projet contre le gaspillage alimentaire et pour sensibiliser l'ensemble des élèves à ce problème.

En février, en tenant compte du plan alimentaire de la cheffe de cuisine, les éco-délégués ont proposé au vote quatre menus à l'ensemble des élèves.

Ils ont également effectué un sondage sur les raisons du gaspillage, à la sortie de la cantine, en se relayant et en y assurant une présence de 10 heures. L'idée était de proposer des solutions pour éviter le gâchis puis récompenser par un goûter au CDI, la classe qui a fait le plus d'efforts. Ce sont les 6e B qui ont gagné.

Les éco-délégués des 5e A ont expérimenté dans leur classe une carte



COLLÈGE

antigaspi de leur invention (dessin recto-verso « petite assiette/grosse assiette » pour signaler la quantité que l'on souhaite à l'équipe de cuisine).

Enfin, une collecte pour les restos du cœur avec un concours par classe a également été organisée. Ce sont les 5^{ème} A qui ont cette fois remporté un goûter au CDI.

L'an passé les éco-délégués s'étaient mobilisés tout au long du mois de mars et cela avait permis de diminuer de moitié les déchets alimentaires.

Economisons l'énergie ! Agissons contre le réchauffement climatique !

Grâce au pass Culture (financement par le Rectorat), tous les éco-délégués ont pu bénéficier d'une formation de six heures, animée par Claire HIEBEL d'Alter Alsace Energies, sur la transition énergétique et comment y participer. Les thèmes abordés ont été : Moi-éco délégué, pourquoi ? Quels sont les enjeux de la transition énergétique ? Qu'est-ce que je peux faire ? Les élèves ont été formés à des gestes économes en énergie à travers des ateliers pratiques et coopératifs. Ils ont ensuite réalisé un diagnostic du collège en procédant à des mesures de température, de débit d'eau et ont posé des sondes de température. La dernière séance a permis un bilan des découvertes ainsi que la définition d'actions individuelles et collectives dans lesquelles s'engager. Une restitution de



cette expérience aura lieu au conseil d'administration du collège.

Enfin, les éco-délégués, leurs classes de 5^e et leur professeure documentaliste, participeront à l'animation sur la fresque du climat dans le cadre de l'AP CDI en 5^e. Des recherches seront également effectuées sur ce thème en vue de découvrir les objectifs de développement durable fixés par l'ONU.

Jardinons et préservons l'eau !

En mars, auront lieu des actions pour la semaine du jardinage.

Avec l'intervention de la maman d'un éco-délégué, spécialiste de cette question, ce sera l'occasion d'une réflexion sur la récupération de l'eau.

Limitons nos déchets et triions !

Cette année une semaine des créateurs se déroulera au collège. Dans ce cadre, un projet artistique sur le thème Art et recyclage se tiendra le jeudi 13 avril au

CDI avec Philippe BERBET, de Froeningen, artiste en upcycling.

Agissons pour la biodiversité !

Nous finirons le 1^{er} juin avec une intervention de la maison de la Nature du Sundgau sur la rivière et la préservation des zones humides. Celle-ci est financée par le pass Culture du collège.

Nous espérons que l'ensemble de ces actions permettront aux élèves de devenir des acteurs responsables dans leur vie. S'informer est une première étape mais le découragement ne doit pas prendre le dessus.

Chaque petite action compte et le collectif permet de trouver l'élan nécessaire pour agir et démultiplier les énergies.

*Christine PROBST-DUCOBAGE
Professeure documentaliste
et responsable des éco délégués
du collège de l'III*





Pour clôturer leur mandat 2020-2022, les jeunes élus ont réalisé un dernier projet : un hôtel... à hirondelles !

« En Alsace, en 20 ans, 80 % des hirondelles ont disparu. C'est de fait devenu une espèce en voie de disparition » leur confiait lors d'un CME René GEYMANN, passionné d'hirondelles et membre de la LPO. « Deux principales raisons à cette menace : le manque de boue utile à la fabrication de leurs nids et leur difficulté à trouver suffisamment d'insectes (diminution très importante des insectes, -75% en dix ans) ».

Soucieux d'agir en faveur de ces oiseaux dans le village, les jeunes élus ont souhaité installer un hôtel à hirondelles afin de sauvegarder celles déjà présentes et d'en attirer de nouvelles en leur proposant des nids, bien abrités, en plâtre.

Une fois le projet approuvé par le conseil municipal, les jeunes se sont mis au travail en validant les plans de l'architecte, en comparant les devis des entreprises, en prenant connaissance de l'étude de sécurité, en trouvant l'emplacement de la structure. Ils se sont réjouis de l'aide des agents communaux.

Durant tout l'été, les agents ont construit cet hôtel. Proche du rond-point route de Mulhouse / rue de Spechbach, il offre aujourd'hui 58 nichoirs en plâtre.

Peu avant l'inauguration, René GEYMANN est passé dans toutes les classes de l'école élémentaire afin de sensibiliser les enfants à la préservation de nos hirondelles de fenêtre.

Le 30 septembre

En présence de nombreux invités, les jeunes élus ont eu le plaisir d'inscrire leur prénom sur une dizaine de nids en espérant vivement qu'ils seront occupés au printemps prochain !

INAUGURATION DE L'HÔTEL À HIRONDELLES



Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet, René GEYMANN, Bernard REGISSER, Sylvain SCHRECK, Sonia WERTH, Michel HARTMANN, Sophie NASS, Sylvie PERRIN, Philippe LACOUMETTE, Francis BOCHENECK, Laurent BLECHSCHMIDT, Laurent NIERING, Régis TACQUARD, Jérôme RESS et merci aussi aux familles illfurthoises qui ont accueilli sous leur toit de nouveaux petits nids.

Bravo et merci aux jeunes pour cette démarche exemplaire !

Elections des nouveaux jeunes pour 2022-2024

Le 20 octobre 2022, en mairie, 101 élèves de l'école élémentaire ont élu leurs représentants au sein du nouveau conseil.

18 candidats se sont présentés pour 12 sièges à pourvoir : 6 en CM2 et 12 en CM1



Ont été élus :

CM2 : C l é m e n t

ROYER, Manon RESCH, Alexandra ETIENNE-ANDRES, Pauline DUPUY, Clélia HERTEL, Elliott WOLF.

CM1 : Robin JAUSY, Martin FORCINAL, Raphaël VALDENAIRE, Alice ROUSSEAU, Valentine GUTLEBEN, Joanne SAUVAGEOT. Suppléant garçon : Guillaume SLUG. Suppléante fille : Anna MECHTI

Félicitations et bravo aux nouveaux élus et merci à tous les candidats pour le courage de leur engagement.

Installation du CME

L'installation du nouveau CME s'est déroulée le 9 novembre dernier. Chacun y a exposé ses attentes et ses projets de mandat

L'aménagement du verger communal, la réalisation d'un parcours de jeux, les échanges inter générationnels et la solidarité ont largement emporté l'adhésion des élus.

Après avoir remis à chaque jeune élu une écharpe tricolore, le maire a lu la charte régissant leurs fonctions. Un porte-vue leur a été offert afin de classer leurs documents.



11 novembre
La participation à la commémoration

ACCUEIL DU MAJOR JACQUES DIRAN



Le 4 février, les jeunes élus ont participé à la présentation d'un diaporama sur les symboles les plus significatifs de la République Française par le Major Jacques DIRAND, président de la confédération des associations nationales de sous-officiers et officiers mariniers français (CANSOF)

Deux actions ont déjà été votées dont une déjà réalisée :

- 1) Chanter Noël aux résidents de la résidence St Brice le 21 décembre dernier avec la chorale paroissiale.
- 2) Aménager l'extension du verger communal (réflexion en cours). En effet, la commune va prochainement acquérir une nouvelle parcelle qui permet l'agrandissement du verger.

CHANT DENOËL À LA RÉSIDENCE SAINT BRICE



Bon mandat à tous et merci aux membres de la commission jeunesse, ainsi qu'aux enseignants pour leur implication et leur bienveillance.

M^{me} Sophie ACKER, notre nouvelle DGS (Directrice Générale des Services)

Sophie ACKER assure depuis le 1^{er} juillet 2022 les fonctions de DGS de la commune en remplacement d'Andrée HORN qui a fait valoir ses droits à la retraite après 47 années passées au service de la collectivité.

Conseillère municipale déléguée à Rixheim, cette juriste de formation a assuré divers postes tout au long de sa carrière, dont un de DGS à Pulversheim et à Sarrola, commune corse d'une taille équivalente à celle d'Illfurth. C'est donc une personne d'expérience qui a rejoint l'équipe communale.

Entre appropriation des divers dossiers en cours, prise en compte des nouvelles contraintes administratives et nécessaire optimisation des services, la tâche ne s'annonçait pas des plus faciles. Mais c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle s'est plongée dans tous ces dossiers et qu'elle a réussi à se les approprier.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans l'accomplissement de ses fonctions au sein de notre commune.



M^{me} Frédérique GOEPFERT nouvelle agent administrative

Devant l'accroissement constant des tâches administratives notamment dans le domaine de l'urbanisme, le conseil municipal a décidé de créer un poste d'agent administratif à temps partiel (80%)

Frédérique GOEPFERT, habitante de Walheim et précédemment en poste en tant que secrétaire de mairie à Héisingue, a été recrutée à partir du mois de septembre 2022. Elle assure avec beaucoup de compétence l'instruction des diverses demandes d'urbanisme et apporte son soutien aux autres agents dans la gestion des tâches courantes.

Nous lui souhaitons à elle aussi, beaucoup de satisfactions dans l'exercice de ses tâches au service de la population.



Collecte pour l'Ukraine

Suite à l'invasion de l'Ukraine, à l'initiative de l'Association des Maires du Haut-Rhin, une collecte d'objets de première nécessité a été organisée les samedis 4 et 11 mars 2022 dans la commune. De nombreux bénévoles ont répondu présents et ont ainsi pu mettre en colis les nombreux objets apportés dans les locaux de l'ancienne maternelle.

Merci aux habitants pour leur générosité.



Principales décisions du conseil municipal en 2022

Séance du 14 février 2022 :

- Souscription d'une ligne de trésorerie de 500 000€
- Vente de la saleuse au prix de 3 300€
- Approbation des cessions de volume du nouveau bâtiment commercial par CITIVIA.
- Approbation de l'évolution réglementaire en matière de protection sociale complémentaire du personnel communal.
- Renouvellement de la convention avec le centre de gestion pour la mise en conformité au Règlement général de protection des données (RGPD).
- Renouvellement de l'engagement à la certification forestière PEFC
- Attribution d'une subvention de 10 400 € pour l'éclairage des installations sportives de football
- Adoption des nouveaux statuts du syndicat d'électricité et de gaz du Rhin

Séance du 28 mars 2022 :

- Approbation des comptes administratifs 2021 du budget principal et des budgets commerce et chaufferie.
- Approbation des comptes de gestion 2021
- Affectation des résultats 2021 du budget principal et des budgets commerce et chaufferie
- Approbation du budget annexe commerce 2022
- Approbation du budget annexe chaufferie 2022
- Fixation du prix du kWh bois à 0,0801 le kWh
- Approbation de l'autorisation de programme pour l'aménagement centre.
- Décision d'acquérir le bâtiment de la Communauté de communes.
- Décision de démolir l'ancienne école maternelle.
- Décision d'acquérir deux défibrillateurs.
- Décision de développer le numérique dans les écoles
- Décision de rénover l'éclairage public – 2^{ème} tranche
- Fixation du taux d'imposition de la taxe foncière.
- Vote des subventions accordées aux associations et autres personnes de droit privé
- Approbation du budget principal 2022

Séance du 11 avril 2022 :

- Personnel communal : création de poste et modification du tableau des effectifs.
- Approbation du périmètre délimité des abords (PDA) du PLUi

- Autorisation de la vente de la parcelle 728/122 - Zac du Feldele
- Désignation des délégués de l'Association foncière.
- Désignation d'un estimateur de dégâts de sanglier

Séance du 9 mai 2022 :

- Décision d'extension du colombarium
- Travaux d'amélioration de l'éclairage du terrain d'entraînement de foot
- Remplacement du chauffage de la salle des marronniers
- Décision de réaliser les travaux de ravalement des façades de l'école élémentaire
- Remplacement et remise en état des poteaux d'incendie – 2^{ème} tranche.
- Aménagements de sécurité routière – pont de Tagolsheim
- Approbation du programme GERPLAN – hôtel à hirondelles et plantations
- Nomination d'un garde-chasse

Séance du 13 juin 2022 :

- Acceptation d'un don de l'association Saint-Martin de 10 000€
- Approbation du projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Souscription d'emprunts pour un montant total de 1 500 000 €
- Décision de clôturer la régie de recettes photocopies
- Approbation du projet de construction d'un bâtiment plurivalent et de deux salles de classes.
- Choix des modalités de publicité des actes pris par la commune.
- Adhésion à la mission de médiation préalable du centre de gestion

Séance du 11 juillet 2022 :

- Acceptation d'une servitude de passage section 6 n° 731/81.
- Création de poste et modification du tableau des effectifs du personnel communal
- Approbation des travaux de réparation des gouttières abîmées de l'école élémentaire

Séance du 12 septembre 2022 :

- Approbation du programme des actions 2022 de l'ONF
- Reconduction de l'aide financière aux jeunes licenciés sportifs 2021/2022
- Attribution d'un logement de service – salle polyvalente

- Approbation du rapport d'activité et du compte administratif 2021 du Syndicat « Territoire d'Energie Alsace »

Séance du 10 octobre 2022 :

- ACQUISITION d'un immeuble de bureaux sis 2 avenue du Général de Gaulle au prix de 351 900€.
- Attribution exceptionnelle de 350€ à l'association Burgdeifala
- Approbation du Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets de la Communauté de communes Sundgau.
- Approbation du Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de la Communauté de communes Sundgau.
- Approbation du Rapport annuel 2021 du délégataire du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.

Séance du 14 novembre 2022 :

- Mise en place de la COMMISSION D'APPEL D'OFFRE
- Attribution d'une subvention de fonctionnement de 9 000€ aux clubs sportifs.
- Acquisition des lots à l'euro symbolique de la ZAC centre et désignation d'un représentant à l'ASL (association syndicale libre).

Séance du 12 décembre 2022 :

- Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023
- Attribution d'une subvention de 200€ à l'association des Donneurs de sang bénévoles
- Décision de maintenir l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2023.
- Approbation de la modification de durée de travail d'un agent au service administratif
- Approbation de la création d'un emploi permanent de responsable à la bibliothèque au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
- Décision de la vente d'un terrain communal - rue des artisans au prix de 20 825€.
- Approbation de la convention d'instruction des actes liés au droit du sol avec le PETR
- Décision de retenir la candidature du cabinet d'architecture SONAR comme maître d'œuvre à la construction de la salle plurivalente

HARNIST André

Sergent honoraire, HARNIST André, surnommé Bizouille, nous a quittés après une longue et pénible maladie à l'âge de 60 ans.

Son parcours a été exemplaire. Victime d'un très grave accident de circulation ayant causé la mort d'un de ses amis, il a décidé de mettre à profit sa vie au service des autres.

Il a intégré le Corps et l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Illfurth en 1978 pour ne jamais les quitter. Il faut dire que tous ses amis Christian, Serge, Willy, Dany, Francis et Pascal étaient déjà des membres actifs. Son investissement a été sans faille. Sa grande qualité était ce calme olympien dont il a su faire preuve. Son travail de menuisier à la société Lingelser d'Illfurth lui a permis d'être à proximité de la caserne, et disponible à tout moment de la journée. Et malgré la distance de son lieu d'habitation, André répondait toujours présent lors des interventions.

Il a terminé sa carrière de sapeur-pompier volontaire au grade de sergent, et a été décoré de la médaille d'honneur d'Or, reconnaissance pour ces 38 années d'engagement au service de la population Illfurthoise. André a fait preuve de dévouement et d'une grande fidélité.

Au nom des Sapeurs-Pompiers d'Illfurth mais également au nom des Illfurthois nous lui adressons toute notre reconnaissance. Enfin nous pensons fort à Chantal, son épouse et à toute la famille. André, repose en paix.



CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

DEUX NOUVELLES RECRUES:

ERTLE Alexis

Alexis ERTLE a 17 ans et se trouve en terminale maths/physique au lycée JJ Henner d'Altkirch. Son souhait est d'intégrer l'année prochaine le BUT hygiène, sécurité et environnement à Colmar. Féru de musique, il joue de la trompette et fait partie de l'harmonie St Barthélemy à Mulhouse.



ERISMANN Benjamin

Benjamin ERISMANN a 16 ans et se trouve actuellement en première générale au Lycée de Zillisheim. Il pratique le basket-ball au club Basket Nord Sundgau depuis ses 3 ans et du cross-country à haut niveau au lycée. Il envisage de faire un métier dans le sport, éventuellement STAPS. Benjamin va également débuter sa formation d'équipier prompt secours



Engagés depuis cet été en tant que pompiers volontaires à Illfurth, Alexis et Benjamin ont débuté leurs cursus d'apprentissage par la formation d'équipier prompt secours en janvier et février. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite et d'épanouissement dans leur nouveau projet citoyen.

De nouveaux chefs d'équipes

Les caporaux BARTH Erwan, DIEHL Antoine, GIGOUT Ludovic ainsi que SEITHER Antoine, et WIOLAND Guillaume ont participé au stage de chef d'équipe organisé par la Compagnie 7 du secteur d'Altkirch.

Le stage a été réparti sur plusieurs week-ends. Pendant leur cursus de formation les candidats ont travaillé différentes thématiques : observation et lecture du feu, technicité de la lance, engagement dans un volume en feu, maîtrise de l'extinction, réalisation de sauvetage, communication avec son binôme et capacité à rendre compte.

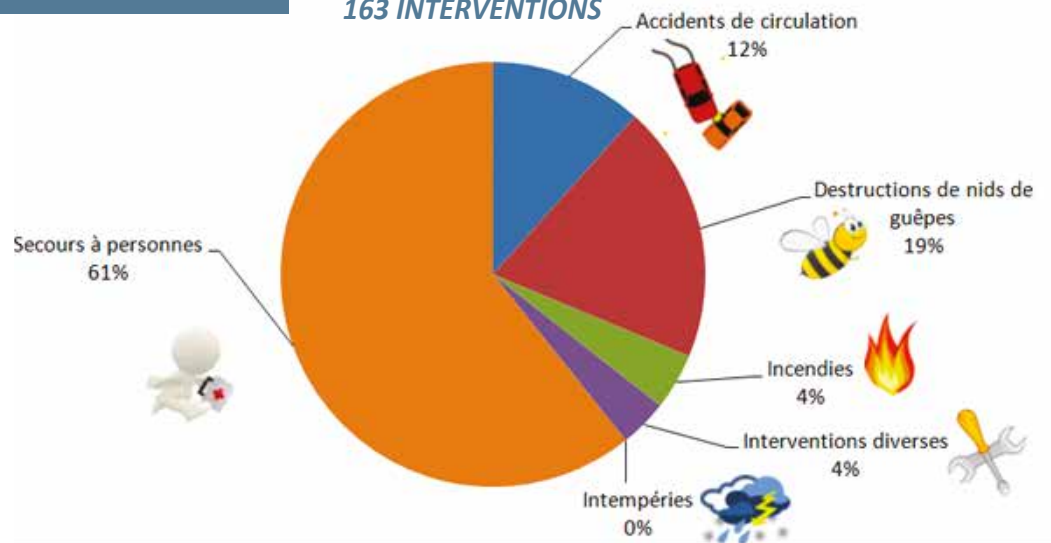
Nous tenons particulièrement à féliciter tous ces jeunes qui se forment sur leur temps personnel. Les formations chez les sapeurs-pompiers sont de plus en plus exigeantes sur le plan théorique mais aussi technique.

Bravo à eux

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

Types d'interventions effectuées en 2022

163 INTERVENTIONS



Bilan de l'activité 2022

En 2022 nous avons traité 32 interventions liées aux nids de guêpes.

Cette prestation est gratuite au sein de notre commune du fait que notre Corps est communal et non départemental.

La gestion individuelle

Depuis des décennies, la sirène située sur le toit de la mairie d'Illfurth était associée au déclenchement de l'intervention chez les sapeurs-pompiers. Depuis le 2 mai 2022, la sirène ne retentit plus.

En effet, le corps des sapeurs-pompiers d'Illfurth en collaboration avec le SIS 68 dispose d'un outil informatique permettant d'être déclenché sur le téléphone et sur un récepteur d'alerte.

Comment ça marche ?

Chaque sapeur-pompier rentre ses disponibilités sur un logiciel informatique. Cette opération se fait très simplement grâce à une application sur le téléphone.

Comment l'alerte est-elle déclenchée ?

Le logiciel identifie le personnel disponible et envoie l'alerte sur le téléphone et sur un récepteur d'alerte (un BIP) dont dispose chaque sapeur-pompier.

By appliance		FPTL 01 [FPTL6]	
Crew	Role	Status	Device
WOLF ALEXANDRE	COND FPT	ASTREINTE SVI	1680541 A
FELDMANN RENE	CA FPT	ASTREINTE ULT	1680461 A
EBERLIN BERNARD	CE FPT	ASTREINTE SVI	1680437 A
	CE FPT		
	EQ FPT		
	EQ FPT		
WOLF ELISE	STAGIAIRE...	ASTREINTE SVI	1680589 A



Pourquoi ?

Cette évolution permet d'une part au CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) de connaître de manière instantanée le personnel disponible et les qualifications requises selon la nature de l'intervention.

D'autre part lors de l'intervention, ce n'est plus toute l'équipe qui se déplace mais uniquement le personnel concerné. Ce nouveau fonctionnement permet d'améliorer l'organisation de la gestion des secours et de la logistique inhérente.

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS



La gestion individuelle : les conséquences ?

La sirène a vocation d'alerter la population.

Un sondage de 2013 révélait que 78 % de la population ne savait pas quel comportement adopter lorsque les sirènes résonnaient. A l'origine, ce système d'alerte et d'informations aux populations (SAIP) datait de la Seconde Guerre mondiale et visait à prévenir les populations en cas d'attaque aérienne. Son déploiement s'intensifie durant la Guerre froide, en raison du risque d'attaque aérienne.

Depuis, ce réseau de sirènes a été intégré au Système d'alerte et d'information afin de prévenir la population, d'« un sinistre de sécurité civile, d'origine naturelle ou technologique », selon les mots du ministère de l'Intérieur.

Qui peut faire sonner la sirène d'alerte ?

Plusieurs acteurs, à différents échelons, ont la main sur ce réseau de 2830 sirènes disséminées à travers le territoire - un chiffre qui devrait monter à 5 000 dans les années à venir :

- Le ministère de l'Intérieur
- L'armée
- Le préfet
- Le maire.

Un test chaque premier mercredi du mois

Vous n'ignorez certainement pas que le premier mercredi du mois, à midi pile, un test de sirène est effectué. Le signal dure exactement 1 minute et 41 secondes. Pourquoi cette durée précise ? A l'époque de leur mise en place, il fallait 20 secondes pour que les sirènes atteignent leur pleine puissance, puis 21 secondes pour se taire. Et on estimait qu'il fallait au moins une minute pour que toute la population l'entende.

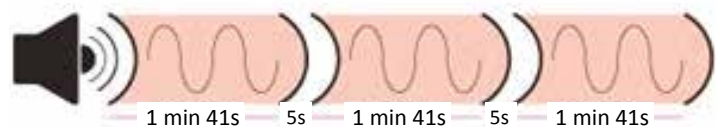
Reconnaître le signal national d'alerte

Le Signal National d'Alerte correspond à la diffusion d'un signal sonore par une sirène afin d'avertir la population d'un danger imminent. Les sirènes sont généralement placées sur le toit de la Mairie ou sur l'un des plus hauts édifices.

Au signal :

- Mettez-vous immédiatement à l'abri dans un local, ne sortez surtout pas.
- Ne partez pas en voiture, vous seriez en danger sur la route et risqueriez de gêner la circulation des véhicules de secours.
- Si vous êtes en voiture, gardez-vous prudemment, coupez le moteur et mettez-vous à l'abri dans le local le plus proche.
- Fermez tout afin de ralentir la pénétration éventuelle d'un nuage toxique ou radioactif.
- N'allez surtout pas chercher vos enfants à l'école.
- Ne fumez pas, évitez toute flamme ou étincelle.
- La fin d'alerte est annoncée par un signal continu, non modulé, de 30 secondes. Il signifie que le danger est passé et que vous pouvez reprendre une activité normale.

Toutes les précisions sur la nature du danger, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter vous seront données par la radio, les réseaux sociaux, la télévision ou les autorités sur place.



Protocole de rappel à l'ordre par le maire

Le 7 avril 2022, un protocole a été signé par Madame la Procureur de la République de Mulhouse et le Maire d'Illfurth.

Ce protocole met en place à Illfurth une procédure particulière de « rappel à l'ordre » face aux incivilités ou aux actes de petite délinquance. En lien étroit avec la gendarmerie et le parquet, ces actes d'incivilité pourront être traités rapidement, au niveau local et leurs auteurs convoqués en mairie pour un rappel à l'ordre. Cette procédure permet d'apporter une réponse concrète et rapide à ces actes souvent répétitifs et qui, à la longue, deviennent insupportables.

Si vous constatez ce genre de situations, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie ou la mairie.

Nous avons maintenant les moyens d'agir.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



LE SALON DU LIVRE



La bibliothèque municipale est située au cœur de la commune (à deux pas de la mairie, juste derrière le fromager), vous pouvez venir y emprunter des livres ou tout simplement lire sur place.

Vous y retrouverez tous types d'ouvrages : romans, bandes-dessinées, albums, documentaires, magazines... pour les petits comme pour les grands.

La bibliothécaire Claudie BERLENDIS et ses bénévoles : Christelle, Françoise, Jean-Paul, Marie et Régine vous accueillent du lundi au samedi. N'hésitez pas à venir, ils sauront vous conseiller et vous proposer de nouvelles lectures !

Tout au long de l'année, la bibliothèque fait l'acquisition de nouveaux livres grâce au budget alloué par la municipalité et 4 fois par an, des échanges d'ouvrages sont réalisés avec la Bibliothèque d'Alsace.

Tout au long de l'année la bibliothèque vous propose diverses animations. Suivez nos programmations sur le portail de la bibliothèque : www.illfurth.bibenligne.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Relais Petite Enfance Sundgau
ILLFURTH

La valise à histoires

Une fois par mois, à la bibliothèque, c'est le rendez-vous des tout-petits (0-3ans) accompagnés d'un adulte. Lectures et mises en scène d'histoires pour favoriser l'éveil aux livres.

Mardi, 10h-11h

25 Avril: « Chaussettes & Cie »
16 Mai: « Papa ou Maman? »
27 Juin: « C'est la fête! »

Gratuit, sur inscription uniquement:
bibliotheque@illfurth.fr ou 03.89.88.61.36



LES ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE,
RETOUR EN IMAGES...



Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h-18h
Mercredi : 9h-12h & 14h-17h
Vendredi : 16h-18 h 30
Samedi : 10h-12 h

Contact :

03 89 88 61 36
bibliotheque@illfurth.fr
illfurth.bibenligne.fr

Tarif :

Habitants d'Illfurth :
Adultes 5,00 € / -16 ans : gratuit

Habitants d'autres communes :
Adultes 10,00 € / -16 ans : 5,00 €

+1,50 € pour la carte lors de la première inscription

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PORTAGE À DOMICILE

Vous êtes dans l'incapacité physique de vous déplacer? La bibliothèque vient à vous, sur rendez-vous. **Service gratuit, sur demande par mail ou par téléphone.**

Nouveau: Réservez des ouvrages sur le site de la Bibliothèque d'Alsace et venez les récupérer dans votre bibliothèque municipale !



➡ <https://bibliotheque.alsace.eu>

- Créez votre compte dans l'onglet **CONNEXION**
- Cherchez des documents dans l'onglet **CATALOGUE**
- Réservez en indiquant que vous souhaitez récupérer l'ouvrage sur Illfurth
- Retrouvez des films, de la musique, la presse en ligne... dans l'onglet **RESSOURCES NUMÉRIQUES**



LE SALON DU LIVRE



LES ANIMATIONS
PONCTUELLES



PARTICIPATION CITOYENNE

La commune et la gendarmerie ont mis en place, en 2018, un dispositif qui vise à développer auprès des habitants une culture de la prévention de la délinquance, à favoriser le rapprochement entre les forces de l'ordre, les élus locaux et la population et à améliorer l'efficacité des interventions.

C'est un dispositif gratuit, qui ne doit pas être confondu avec le dispositif "voisins vigilants", similaire mais mis en place par une société privée qui propose des prestations payantes aux municipalités.

LE RÔLE DES CITOYENS :

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent

une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de police ou de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...).

A Illfurth, les citoyens référents sont :

BOECKLER Pierre	06 06 49 83 78
EBERLIN Bernard	06 19 71 67 91
KIENTZ Pierre-Paul	06 10 52 82 70
KLEIBER Francis	06 87 73 68 91
LEHE Gilbert	06 30 30 71 18
MILLE Pascal	06 02 39 02 27
SCHLOSSER Hubert	06 64 83 09 57
WOLF Auguste	06 12 42 26 97

Nous lançons un appel à candidatures pour grossir les rangs, merci de vous rapprocher de la mairie.

Tel : 03 89 25 42 14 ou par mail : mairie@illfurth.fr

PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE



En liaison immédiate avec la Gendarmerie Nationale

LA JOURNÉE CITOYENNE

En 2022, elle a eu lieu le samedi 21 mai; 130 bénévoles se sont retrouvés pour participer à cet évènement, 10 chantiers ont été ouverts à cette occasion :

- Chantier création de bancs : des troncs de la commune ont été débités gracieusement par la Société SERRA, et mis en place par des bénévoles. Quatre bancs ont été créés, trois ont été mis en place en forêt, et un a trouvé sa place à proximité des pistes de pétanque, près de la Maison des Œuvres.
- Chantier réfection du mur du cimetière : les bénévoles ont continué le découpage des couvertines pour pouvoir réutiliser les parties de couvertines encore saines.
- Chantier peinture à la salle polyvalente : une équipe a rénové le mur de l'accès principal et le garage métallique pour les bicyclettes.
- Chantier ramassage : comme chaque année, les plus jeunes parcourent les rues du village et des routes départementales pour en nettoyer les abords.
- Chantier décorations de Noël : sous le toit des ateliers municipaux, une équipe cloue, peint, crée et arrange avec du bois de récupération, (merci à CELLPACK PACKAGING), des sujets visibles sur nos ronds-points.
- Chantier nettoyage des monuments : après la période hivernale, la chapelle de la Burnkirch a besoin d'un sérieux coup de balai avant l'arrivée des premiers concerts.
- Chantier désherbage : le désherbage a été fait place du Général de Gaulle, devant l'ancienne maternelle et dans la cour de l'école élémentaire.
- Chantier nettoyage école maternelle : le mur extérieur qui donne sur la rue de Heidwiller a été lavé.
- Chantier gestes premiers secours : Les pompiers ont donné un cours de premiers gestes qui sauvent aux enfants de l'école et au CME.
- Chantier confection de repas : une équipe a cuisiné les repas , merci à la GAEC WOLF qui a fourni gracieusement légumes, salades et pommes de terre.



UN GRAND MERCI À NOS BÉNÉVOLES.



Pour 2023, la journée citoyenne se tiendra le samedi 29 avril. Les fiches d'inscriptions seront distribuées et vous les trouverez aussi sur la page du site de la commune: www.illfurth.fret au secrétariat de la mairie (tel 03 89 25 42 14).

EVENEMENTS COMMUNAUX A VENIR

Les annonces des évènements sont généralement publiées dans la presse. Vous les trouverez aussi sur la page Facebook et sur le site officiel de la commune.



- Le samedi 29 avril sera consacré à la journée citoyenne
- Samedi 13 mai, nous mettrons à l'honneur un soldat, mort pour la France le 23 novembre 1944 à Illfurth.
- Jeudi 18 juin, la commune sera ouverte aux exposants de la fête des rues
- Le dimanche 11 juin, nous aurons le plaisir de retrouver les « Citharistes de Mulhouse » à la Burnkirch
- Le dimanche 23 juillet, embarquement à destination de l'Irlande avec les Chum's à 17h00 à la Burnkirch
- Le lundi 14 août, fête de l'été à l'étang du Willerwald
- Dimanche 20 août, « Passage Klezmer » nous fera découvrir les musiques des Balkans à la Burnkirch



- Du 18 août au 27 août nous accueillerons les forains sur le parking de la salle polyvalente
- Les 2 et 3 septembre, découverte du monde des miniatures à la salle polyvalente



- Dimanche 17 septembre, ouverture de la chapelle de la Burnkirch dans le cadre des journées du patrimoine



- Dimanche 24 septembre, concert dans l'église Saint-Martin, avec le chœur « Vocaléidos »



- Dimanche 1^{er} octobre, le salon du livre ouvrira ses portes à la salle polyvalente



- Dimanche 5 novembre, la fanfare des sapeurs-pompiers donnera un concert à l'église Saint-Martin.



ÉVÈNEMENTS COMMUNAUX À VENIR

LA FÊTE DES RUES DU JEUDI 18 MAI

La fête des rues se tiendra organisée le jeudi de l'Ascension, 18 mai 2023, à l'initiative de l'AMSL, association municipale des sociétés locales, et 6 associations membres : le club de football, l'amicale des sapeurs-pompiers, le basket, les aviculteurs, les pêcheurs et les scouts de France.

Les rues seront accessibles aux visiteurs de 7h00 à 17h00

Les rues suivantes accueilleront les 250 exposants attendus :

- Grand'Rue,
- rue Burnkirch (jusqu'à la gendarmerie)
- rue de Provence
- rue des Vergers



- place Bochelen
- Place du Général de Gaulle
- Place de la Vieille Cure

De nombreuses animations, restauration (grill et tartes flambées), buvette, jeux pour enfants seront proposés.

Pour ceux qui souhaitent tenir un stand, des flyers seront distribués et seront aussi téléchargeables sur le site de la mairie www.illfurth.fr sous la rubrique « agenda » et plus précisément sous celui du mois de mai...

SALONMINIATURES

Désormais bien ancré dans le calendrier des exposants, notre 4^{ème} salon des miniatures se tiendra les samedi 2 et dimanche 3 septembre, dans la salle polyvalente.

Encore une fois, des exposants venus de la France entière émerveilleront petits et grands, d'ors et déjà , le salon affiche complet.

Trains électriques, maisons de poupées, avions, bateaux, dioramas, lego®, figurines, camions, démonstration de peinture de figurines, découverte de la radio-commande , de quoi mettre des étincelles dans les yeux...

Et bien sûr, buvettes, pâtisserie, restauration (sandwiches, tartes flambées..) Cette manifestation est organisée par l'association municipale des associations locales, en partenariat avec le basket, le football, les scouts de France, l'amicale des pompiers, les aviculteurs et Mada'Isace .

Entrée: 3 €, gratuité pour les enfants jusqu'à 16 ans



L'incontournable Marché de Printemps revient pour sa 7^{ème} année !

Les Marchés de Printemps vont se tenir au cœur d'Illfurth, place du Général De Gaulle, tous les dimanches de 9h à 13h du 16 avril au 2 juillet inclus. C'est une bonne vingtaine de commerçants de bouche qui se prépare à converger vers le centre de notre village pendant 12 dimanches d'affilée pour proposer leurs produits à la vente directe. On y retrouvera tous les produits alimentaires devenus des incontournables de notre réputé marché de village : fruits et légumes frais de saison, miel, olives et tapenades, produits italiens, poulets cuits à la broche, plats traiteurs alsaciens traditionnels, plats asiatiques, paella, boucherie, boucherie et charcuterie de la ferme, fromages, escargots, petits gâteaux, tisanes, produits du boulanger, vins et bières à emporter...



Si le Marché de Printemps n'est rien sans ses commerçants, il doit aussi son grand succès à l'ambiance festive que l'on retrouvera toujours dans la cour de l'école élémentaire, où vous seront proposées des tapas et boissons à consommer sur place. Aussi, près de quarante bénévoles du club de basket d'Illfurth s'affaireront tous les dimanches pour aménager la cour de l'école en place festive, dédiée à la dégustation des fameuses tapas concoctées par les commerçants, accompagnées de boissons variées. Nous rappelons que les bénéfices tirés des ventes de boissons sont directement et intégralement reversés au club bénévole du basket, qui compte 350 licenciés et en tout 30 équipes, des plus jeunes aux seniors.

Cette ambiance chaleureuse sera accompagnée par la présence de différents groupes musicaux dont les « Chum's », Les « Burg » ou encore « Ill'music » d'Illfurth.

Le Marché de Printemps accueillera également des artisans variés, qui viendront proposer leurs créations les 23 avril, 14 mai et 11 juin, en complément des commerces de bouche.

Nous vous attendons nombreux pour profiter pendant 12 dimanches d'une ambiance festive, chaleureuse et unique au cœur de votre village !

FÊTE DES AÎNÉS

Fête de printemps

Le Covid ne nous ayant pas permis les rencontres jusque-là, une sympathique Fête de Printemps a été organisée au mois de mai avec au menu paella et tartelettes aux fraises...avec pour seul but de se revoir enfin...



Fête de Noël

Après 2 années d'interruption, nos aînés ont pu se retrouver dans une belle salle décorée avec beaucoup de goût et sobriété par les petites mains de la Commission Sociale et des bénévoles. Une ambiance festive y régnait et la magie de Noël a opéré ce 11 décembre.

Les aînés ont été nombreux à répondre à l'invitation, heureux de se retrouver et de passer un moment convivial autour d'un succulent repas concocté par notre traiteur local, repas unanimement apprécié. Au service, les membres du conseil municipal, de la commission sociale ainsi que des bénévoles.

La présence des enfants des écoles élémentaires et de leurs enseignants est toujours très attendue. Les chants d'hiver et de Noël en français et en allemand interprétés par eux réchauffent les cœurs de nos Aînés.

Dans l'après-midi, monsieur le maire, dans son discours, a salué les convives, remercié les enfants et leurs maîtresses. Un moment de silence en hommage à ceux partis depuis la Noël



précédente a été observé. Puis il a fait le bilan de l'année 2022, présenté les réalisations et les travaux en cours et à venir.

En fin d'après-midi, accompagné de Robert SCHREINER à l'accordéon, le public a chanté Noël à l'aide des paroles projetées sur grand écran grâce à un magnifique montage effectué par Pierre LEHE. Une ambiance festive et chaleureuse régnait dans la salle, puis nous nous sommes séparés, heureux d'avoir passé ce moment de retrouvailles et d'échanges.

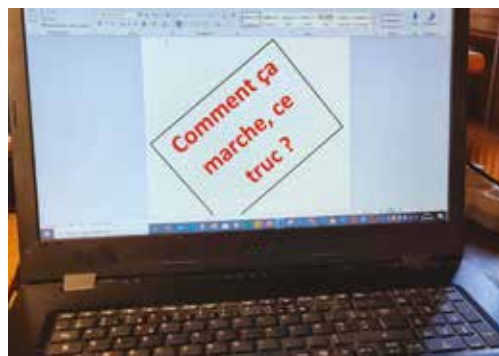


SERVICE D'AIDE À LA SAISIE INFORMATIQUE

Le service d'aide à la saisie informatique est mis en place par la commune afin de permettre aux personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique ou qui tout simplement ne possèdent pas d'outil approprié, d'effectuer leurs démarches administratives.

Ce service s'inscrit dans le cadre d'une mission de service public, il est gratuit et assuré par des bénévoles.

Ces bénévoles se chargent d'effectuer, avec le demandeur, les diverses démarches telles que la demande ou le renouvellement de carte d'identité, de passeport, les démarches administratives concernant la pension de réversion, la recherche d'un logement social, la déclaration des impôts ou tout autre document.



Une permanence se tient en mairie le MERCREDI entre 15h et 18h. Il vous suffira de contacter le secrétariat aux heures d'ouverture. Un rendez-vous vous sera proposé ainsi que le détail des pièces indispensables à l'établissement de votre demande.

NOUS RESTONS A VOTRE SERVICE !!!!

Le début de l'année 2022 a été marqué par la pandémie, et certaines manifestations n'ont pas pu avoir lieu, telle la cérémonie des vœux du maire en janvier.

Le 7 avril,
signature du protocole
de rappel à l'ordre



Le 11 mars, collecte
pour l'Ukraine



Le 8 mai,
cérémonie du souvenir



D'avril à septembre,
le marché dominical



Le 21 mai,
la journée citoyenne



Le 15 mai,
fête des aînés



Le 26 mai,
la fête des rues



>>> AU FIL DES MOIS

Le 4 juin, à la Burnkirch,
le concert des « Muses »



Le 5 juin, remise des
prix maisons fleuries



Le 30 juin, départ à la
retraite de Madame HORN



Le 2 septembre, Molière par le théâtre
MICH'MIN à la Maison des Œuvres



Le 14 août,
fête de l'été



le 24 septembre, à l'église Saint-
Martin, "le Banquet Musical"



Le 17 septembre, à la
Burnkirch, le concert
des Byzantines



Le 30 septembre, inauguration
de l'hôtel à hirondelles



Le 14 octobre, projection du film
réalisé par Louis SCHITTLY «D'Goda»

Le 2 octobre,
le salon du livre

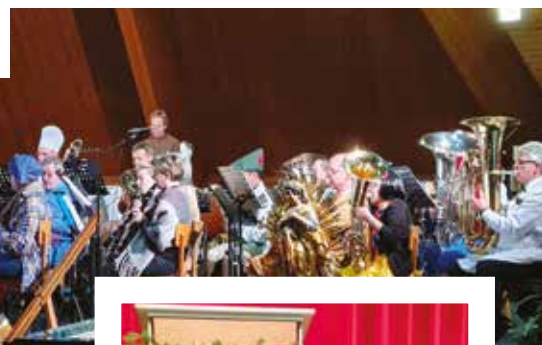


Le 20 octobre, élection du conseil
municipal des enfants



Le 6 novembre, concert de la
fanfare des sapeurs-pompiers du
bataillon d'Altkirch

Le 20 novembre, concert de
l'harmonie de Hochstatt



Le 11 novembre,
commémoration patriotique



Le 11 décembre, fête
de Noël des aînés à la
Maison des Œuvres



Le 7 décembre, concert de la maîtrise de Graz
à l'église St Martin, dans le cadre des Noëlies

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

L'OTV permet d'améliorer la sécurisation des résidences principales en l'absence de leurs occupants. Dans ce cadre, des patrouilles de surveillance sont régulièrement programmées afin de vérifier l'intégrité des propriétés et prévenir les cambriolages.



I. Le dispositif OTV

- L'opération tranquillité vacances vise à réduire le nombre de cambriolages et d'intrusions dans les domiciles durant les congés. Avant leur départ en vacances, les résidents sont invités à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de leur domicile afin de leur communiquer leurs dates d'absence et leur lieu de villégiature. Ainsi informés, les gendarmes assurent des passages réguliers dans le cadre de leur service afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion.
- Une page spécifique est consacrée au dispositif sur le site internet de la gendarmerie. Les particuliers peuvent ainsi télécharger un formulaire de demande à l'adresse suivante <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr> avant de le déposer à la brigade de gendarmerie territorialement compétente.

II. Les effets de l'OTV

La mise en œuvre de l'opération tranquillité vacances à toutes les périodes de congés scolaires contribue à :

- mieux lutter contre les cambriolages pendant les absences dues aux vacances scolaires (les résidences principales signalées ne sont qu'exceptionnellement la cible des malfrats) ;
- rassurer la population ;
- accroître l'efficacité des missions de prévention de proximité.

Caritas recherche des familles pour accueillir un enfant cet été

Faute de moyens, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances. Caritas Alsace propose aux enfants de familles qu'elle accompagne tout au long de l'année de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles.



Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien. Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances !

Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour. Pour plus d'informations, contactez Caritas avant le 15 avril au 06 25 22 34 49 ou par mail afv@federationcaritasalsace.org – infos sur caritas-alsace.org et sur Facebook : « AFV Caritas ».

ET SI ON ACCUEILLAIT UN ENFANT CET ÉTÉ?

Devenez famille de vacances !

Caritas Alsace
Réseau Secours Catholique

ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

Contact :
afv@federationcaritasalsace.org
 06 25 22 34 49 (Bas-Rhin)
 06 23 08 69 75 (Haut-Rhin)

caritas-alsace.org

Facebook Caritas Alsace | Alsace Caritas

Caritas Alsace : une aide de proximité

Caritas Alsace compte sept équipes dans le Sundgau. En 2021, les 90 bénévoles du secteur ont aidé 289 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

L'activité en hausse de Caritas Alsace, c'est malheureusement la preuve que la pauvreté n'épargne pas les villages. En 2021, le nombre de familles aidées a dépassé celui de 2019 et 2020. Et avec la tendance actuelle, ce n'est sans doute pas prêt de s'arrêter. Notamment avec l'aide apportée aux réfugiés ukrainiens installés dans le Sundgau, qui s'ajoute à celle des personnes déjà aidées sur place.



Dans le domaine de l'aide alimentaire, la hausse a été spectaculaire à l'épicerie solidaire de Ferrette (+43% en 2021) et à Dannemarie (+38%). Les autres équipes de Caritas Alsace du Sundgau (Altkirch, Seppois, Hirsingue, Illfurth) sont particulièrement dynamiques, chacune dans son domaine d'activité. Une belle dynamique de réseau est en train de se mettre en place autour du Grenier de la Solidarité d'Oberdorf-Illtal. Vous l'avez compris, il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous.

Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. En quelques clics, trouvez l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet www.caritas-alsace.org

Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Publié le 26 janvier 2023 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. Les explications avec Service-Public.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1er juillet 2023. Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances pour 2020.

D'après la DGFiP, 34 millions de propriétaires sont concernés pour 73 millions de locaux à usage d'habitation en France.

Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ?

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le 1^{er} juillet 2023.

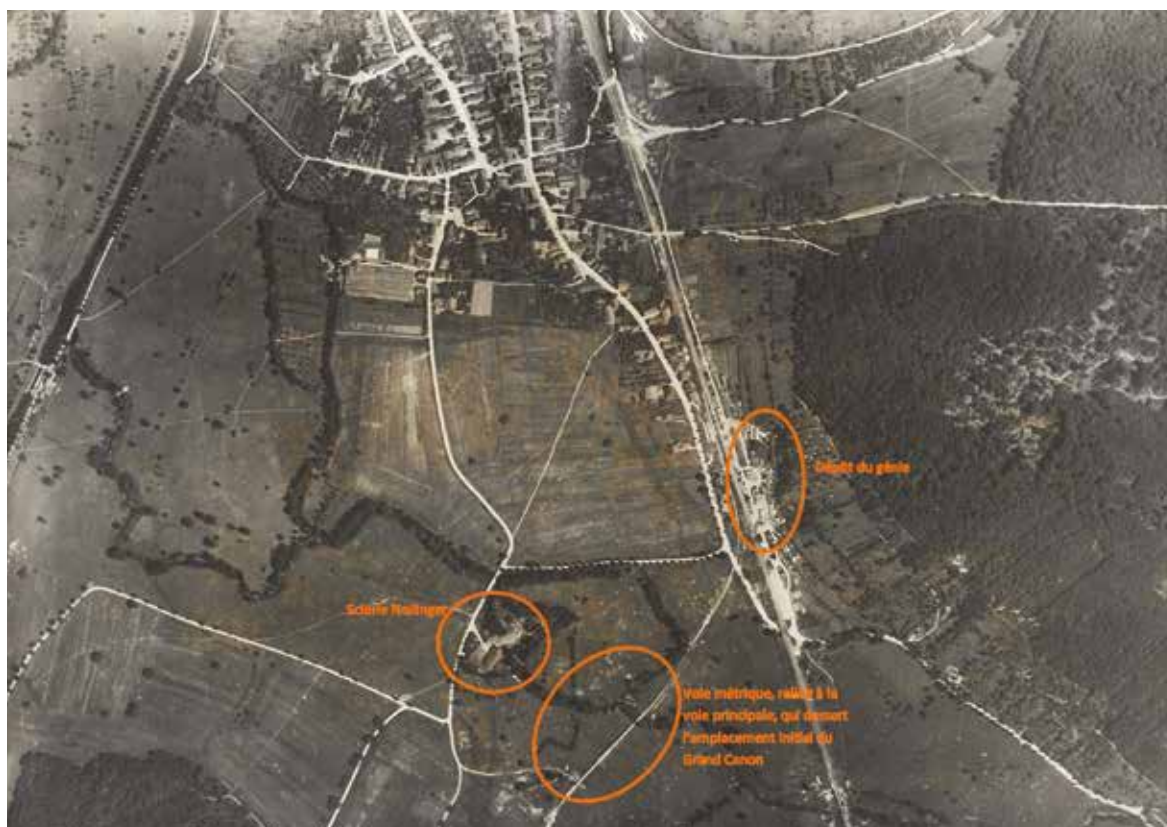
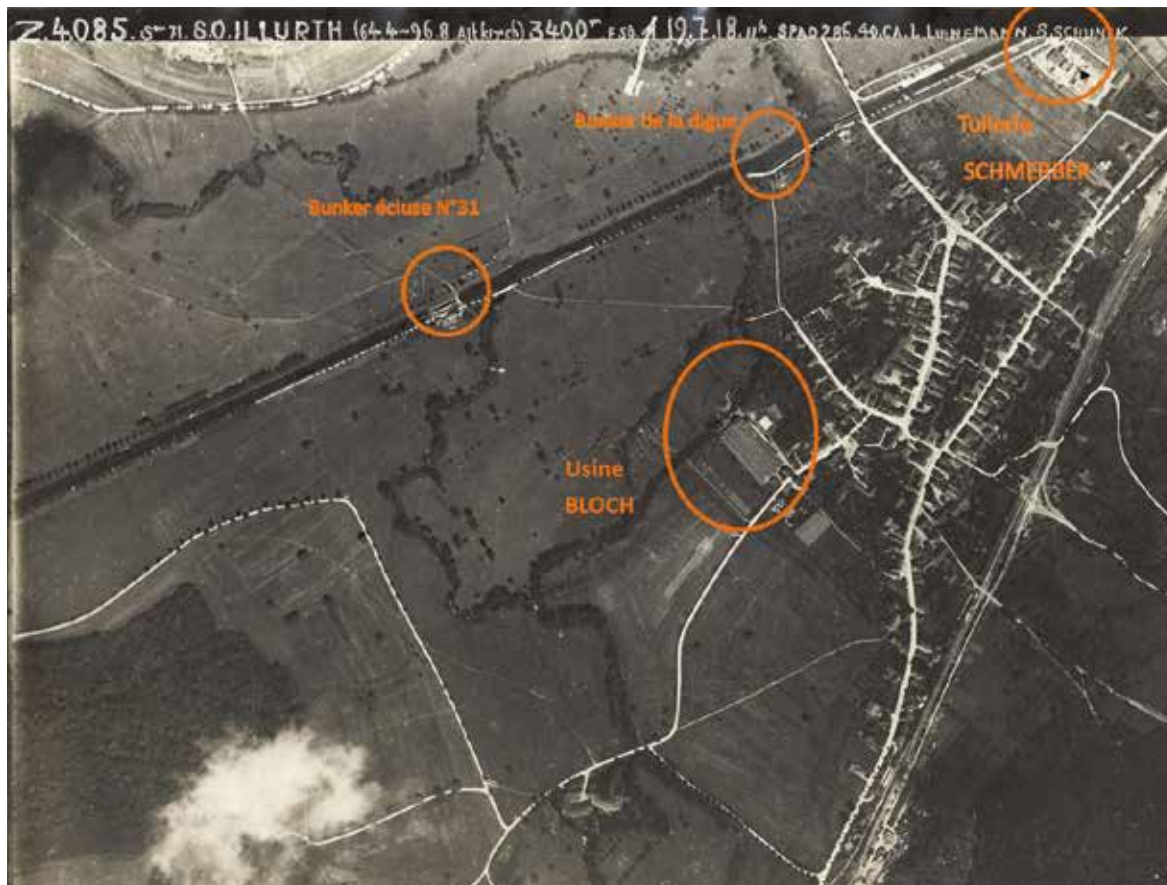


ILLFURTH, VU DU CIEL EN 1918

Philippe SEITHER, nous a gracieusement remis en mairie, une étude extraite de son ouvrage « 1914 1918, guerre aérienne dans le ciel de Haute-Alsace (édition « Plume d'expression », imp 2014) qui nous révèle les prises de vues aériennes d'Illfurth.

Ces clichés révèlent des informations intéressantes, notamment l'étendue de la commune en 1918, les implantations des sites industriels (Ets BLOCH qui deviendront plus tard CELLPACK, de la tuilerie SCHMERBER.) et la ligne de chemin de fer, en voie métrique qui relie la voie principale à l'ex site retenu pour l'implantation du « grand canon » à proximité de la Burnkirch...

Vous trouverez l'article en intégralité sur la page du site de la commune www://illfurth.fr, dans la rubrique « présentation »



LE DRAME DES FUSILLÉS DE BALLERSDORF

Sauvé par le laitier d'Illfurth

Elle a beau fouiller dans sa mémoire, feuilleter une chronique familiale qu'elle sait décousue, essayer de se rappeler cette petite confidence anodine qui viendrait éclairer l'inexplicable d'une lueur de certitude. Près d'un siècle après la guerre, Jeanne, âgée de 93 ans, épouse d'Emile Voegtlin décédé en novembre 2021, ne sait toujours pas vraiment ce qui a poussé son beau-frère Eugène à prendre les risques qu'il a pris pour sauver un homme traqué par toutes les polices allemandes. L'engagement d'un patriote bien décidé à prendre sa part dans la lutte contre l'arbitraire ? Un geste d'humanité ? L'horreur qu'inspire un régime nazi qui bafoue la dignité des hommes de son pays ? L'ignominie que représentent ces funestes théories sur la « race des Seigneurs » ? Homme de foi, Eugène n'a-t-il pas tout simplement voulu aider son prochain ? « Il trouvait normal de faire cela ». **« Normal, c'est bien le mot qui convient, en effet ! »**, ajoute Jeanne après un temps de réflexion.

Il n'en parlait pas !



JEANNE VOEGLIN



JEANNEVOEGLINMONTRANTLAPHOTOHISTORIQUEDE1933,ENTOURÉEDESONFILS ROLAND, DE SES NEVEUX JEAN-JACQUES ET HENRI FRITSCH ET DE MARINETTE, L'ÉPOUSE DE HENRI

« Il n'en parlait pas ! » soupire Jean-Jacques (Fritsch) quand il évoque les activités clandestines de son grand-oncle. Dans sa jeunesse le neveu de Jeanne a travaillé à la laiterie Voegtlin. Il lui arrivait d'accompagner Eugène dans ses tournées de livraison de lait pasteurisé dans les crémèries mulhousiennes ou de collecte de lait dans les villages du Sundgau, d'un « Milchhissla » à l'autre. A bord du camion « Berliet », le trajet n'était pas toujours très confortable. Pour rompre l'ennui, on bavardait de tout et de rien, de choses graves ou légères. Eugène n'était certes pas du genre expansif. Mais Jean-Jacques avait un secret espoir : que la convivialité aidant, Eugène en vienne à lui raconter ce qui s'est précisément passé le 7 mai 43. Cette journée mémorable avait certes fait l'objet d'articles - trop succincts ! - dans certaines publications mais Jean-Jacques n'en savait guère plus que ce qu'il avait entendu dire à ce propos dans le village ou en famille. En tout cas, pas suffisamment pour renoncer à interroger Eugène. En vain...Le récit s'éparpille dans les pointillés.

« Normal, c'est tout ! »

Le 7 mai 43 ? Ce matin là Eugène prit la route pour une tournée de livraison avec à bord du camion un passager clandestin qu'il fallait cacher à la vue de tous et surtout de l'occupant allemand. Jean-Jacques finira par se faire une raison : Eugène n'en parlera pas. Il ne parlera pas de ce qu'il a pu vivre, de l'angoisse que l'on imagine avoir été la sienne, du courage qu'il lui a fallu pour se lancer dans une aventure ô combien périlleuse, de cette part d'inconscience qui guide l'audacieux et inspire la bravoure. Depuis qu'il a quitté la laiterie, Jean-Jacques n'a cessé de se passionner pour l'Histoire avec un « H » majuscule. Dans l'espoir bien improbable -sait-on jamais?- de découvrir un jour, la narration complète d'un épisode que le laitier et « combattant de l'ombre » a préféré garder pour lui. D'un caractère réservé et plutôt timide, Eugène n'éprouvait pas le besoin de parader. La grandiloquence qui parfois afflige la rhétorique guerrière, ce n'était certainement pas dans sa manière d'être. Sa récompense était d'ordre

LE DRAME DES FUSILLÉS DE BALLERSDORF

plus intime, d'ordre plus personnel, de l'ordre en effet du « devoir accompli ». Comme tous ces « justes » qui eurent un comportement admirable, il ne s'imaginait pas en donneur de leçon, en représentant du « Bien », en « héros » promis à la renommée. **« Il trouvait normal de faire ce qu'il a fait, c'est tout ! »**, Jeanne en est définitivement persuadée. Son témoignage est un hommage à tous ces « indignés » qui ont dit « non » à la barbarie. A tous ces « justes » dont les noms figurent sur le mur du mémorial de la Shoah à Jérusalem. Eugène Voegtlin est de ces hommes qui sont l'honneur de l'humanité. En ces temps de résurgence des intolérances et du « désir d'ordre », son engagement est un exemple à méditer et à recommander à une jeunesse que l'on dit en désarroi. Entre droits et devoirs, Eugène avait fait son choix. Le choix du cœur. Le choix « déraisonnable » de celui qui ne se dérobe pas à ses responsabilités. Le choix du civisme. Rien ne l'y obligeait, sinon sa conscience.

« J'ai erré toute la nuit... »

Février 43 : le drame de Ballersdorf bouleverse le Sundgau. Il est relaté dans l'article de F. Stroh paru en 76 dans « la lettre de la Fondation de la Résistance ». Jean-Jacques nous en remet une copie. Pour échapper à l'incorporation de force - décret du Gauleiter Wagner d'Août 42 -, dix huit jeunes hommes du village et des communes environnantes, la plupart d'entre eux nés entre 1914 et 1919, tentèrent dans la nuit du 12 au 13 février 43 de se réfugier en Suisse. En franchissant la frontière du côté de Pfetterhouse. A la sortie de Seppois-le-Haut le groupe est surpris par les garde-frontière allemands. Un échange de tirs s'en suivra. Trois jeunes gens sont tués. De même qu'un agent du « Grenztzschutz ». Dans l'ouvrage qu'il a publié il y a deux ans - « Des Alsaciens et des Lorrains réfugiés en Suisse 40/45 », l'historien Daniel Morgen consacre un chapitre à ces événements de sinistre mémoire (pages 186 et 187 du livre). Avec son autorisation, nous en publions les

passages essentiels. Suite à la fusillade, écrit D. Morgen, les 14 « réfractaires » fuirent et rentrent chez eux. La police allemande les arrête dans la journée. Sauf René Grienenberger qui n'était pas retourné à la maison. (...) Tous les 14 seront condamnés à mort par le tribunal d'exception de Strasbourg, le 16 du même mois, et exécutés à Schirmeck. Dans la revue des « Saisons d'Alsace » de 1993 portant sur la deuxième guerre mondiale, l'unique rescapé du massacre, René Grienenberger témoigne de ce qu'il vécut. **« J'ai erré toute la nuit à travers champs et bois. Je me suis dirigé vers Bisel que j'ai pu repérer grâce à l'église. J'ai pu me cacher dans une grange sans attirer l'attention. Au matin je me suis présenté au propriétaire qui a bien voulu m'héberger pendant trois jours. (...) J'ai ensuite été dirigé sur la « Sennhütte », une ferme isolée entre Largitzen et Heimersdorf. J'y suis resté du 15 février à la première semaine de mai. (...) »**

La gare de Saint-Louis

« L'endroit de la cache s'était ébruité ». A tout moment René risquait d'être arrêté. S'il voulait sauver sa vie, il n'avait qu'une seule alternative : tenter une nouvelle fois de rejoindre la Suisse. Le curé de Largitzen fut mis dans la confidence. C'est ce même curé qui rentrera en contact avec René Feldmann d'Illfurth, une personnalité importante de la résistance. Connu pour ses activités de passeur, il avait aidé nombre de réfractaires à l'incorporation de force à franchir la frontière du côté de la gare de St-Louis en particulier. Il se proposait d'en faire de même avec René Grienenberger. Mais comment s'y prendre pour amener sans encombre le « demandeur d'asile » jusqu'à cette gare sachant que le secteur faisait l'objet d'une surveillance accrue depuis l'affaire de Ballersdorf. Et que les polices allemandes étaient sur les dents pour en retrouver l'unique rescapé. René Feldmann avait son plan. Était-ce la première fois qu'il le mettait en œuvre, ce qui rendait ses chances de réussite d'autant plus aléatoires ? Ou s'agissait-il

d'un stratagème déjà éprouvé ? A ce jour aucun historien n'a élucidé la question. Pas plus qu'un improbable écrit familial qui aurait été oublié au fond d'un tiroir.

En ces premiers jours de mai l'étau se resserre autour de René Grienenberger. L'urgence est telle qu'on a plus trop le loisir de s'interroger sur le risque d'un transfert par la route. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, c'est en effet par la route et la « Hochstross » reliant Altkirch à St-Louis - avec la crainte de tomber sur un banal contrôle des gendarmes allemands ! - , que le trajet se fera. Restait à R. Feldmann à trouver le volontaire prêt à en assumer la responsabilité. En tout état de cause et pour ne pas éveiller les soupçons, le camion appelé à transporter le passager clandestin ne pouvait être que celui d'une entreprise empruntant de manière assez régulière cet itinéraire.

L'employé de la laiterie Voegtlin d'Illfurth, Eugène Voegtlin, sera cet homme providentiel que R. Feldmann espérait pouvoir recruter. Né en 26, le plus jeune des quatre frères Voegtlin est plutôt discret dans la vie. Franchement pas du genre à défier l'autorité. En apparence du moins... Quand René Feldmann lui fait part de son projet, il ne se fait pas prier pour l'accepter. La date du transport est fixée : ce sera le 7 mai. Officiellement et pour se couvrir, Eugène a entre les mains une fausse commande de lait pasteurisé d'une crèmerie de St-Louis dont la livraison était prévue ce jour là- le document a été établi par R. Feldmann. Le sort en est désormais jeté.

Près d'un siècle plus tard, ce 7 mai continue à alimenter les conversations. Février dernier : ce mardi là, Jeanne nous accueillait chez elle à Illfurth pour nous aider à reconstituer le récit des événements. Récit dont bien des détails restent à éclaircir. Il y avait une certaine effervescence autour de la grande table de la salle à manger où avaient pris place aux côtés de Jeanne, son fils Roland, ses neveux Jean-Jacques et Henri (Fritsch) et l'épouse d'Henri, Marinette. Entre rumeurs et « on dit », Jeanne se

LE DRAME DES FUSILLÉS DE BALLERSDORF

souvent « **qu'une fois arrivé à Illfurth, René Grienenberger était caché dans le pigeonnier situé dans la grand'rue, en face de la laiterie** ». C'est Eugène lui même, croit-on savoir, qui lui apportait à manger. « Dans ces années sombres tout le monde se méfiait de tout le monde ».

Ce 7 mai 43, il fait encore nuit quand Eugène finit de charger les lourds bidons de lait sur la benne de son camion, une quarantaine au total pesant chacun 50 litres. Le bruit métallique des bidons qui s'entrechoquent ne trouble pas le sommeil des voisins, ils y sont habitués. Ce qu'ils ignorent en revanche, c'est qu'entre les bidons s'est glissé un passager clandestin. René Grienenberger était allongé à même le sol. « **Il était dans un état abominable. Complètement paniqué** », aurait confié Eugène à ses proches. « **On redoutait même qu'au premier contrôle venu, le jeune homme ne saute par dessus la benne de peur d'être découvert** ».

A 4 heures du matin au volant du « Berliet », Eugène quitte Illfurth, direction St-Louis. Pour une livraison fictive. Le trajet se passe sans incident. En gare de St-Louis René Feldmann indique la marche à suivre au fugitif. Conformément à ses instructions, R. Grienenberger repère un train de marchandises en partance pour la Suisse : il saute sur le marchepied du premier wagon surmonté d'une guérite de freinage. Moins d'une heure plus tard il est libre et en sécurité. Entre temps Eugène est retourné à la laiterie. Comme si de rien n'était...

François DANGEL

EN MÉMOIRE DES RÉFUGIÉS

Dans le prolongement d'un premier et volumineux ouvrage concernant cette même thématique, Daniel Morgen vient de publier -nous y faisons allusion par ailleurs- un deuxième livre sous le titre « Réfractaires alsaciens réfugiés en Suisse (1940-1945) : les récits ». Remarquable par sa rigueur scientifique, le caractère exceptionnel de la documentation, la qualité des sources historiques, sans oublier l'efficacité de l'écriture, ce livre est une référence. Par rapport au premier ouvrage, Daniel Morgen ajoute la dimension humaine et passionnante des témoignages qu'il a collectés depuis de nombreuses années. On ne saurait assez vous en recommander la lecture- on peut commander le livre à la librairie « Mille feuilles » d'Altkirch. D. Morgen s'explique quant à sa démarche éditoriale et le sens de ses travaux : « **ces récits parlent d'eux-mêmes et transmettent les leçons de cette période difficile de notre histoire. Les publier, c'est témoigner notre admiration à ces hommes, ces femmes, ces enfants, c'est reconnaître ce que nous leur devons.** »

-Daniel Morgen est aussi l'auteur d'un livre remarqué paru en 2014 sur l'« Umschulung », la rééducation par les nazis des instituteurs et institutrices alsaciens. Inspecteur d'Académie-Inspecteur pédagogique régional honoraire, D. Morgen est docteur en histoire contemporaine

DANIEL MORGEN

Réfractaires alsaciens réfugiés en Suisse (1940-1945) : Les Récits



Histoires entre deux siècles

ED9H

RÉFUGIÉS EN SUISSE

Dans l'ouvrage qui vient de paraître « Réfractaire alsaciens réfugiés en Suisse (1940-1945) : récits » l'historien D. Morgen restitue l'entretien qu'il eut en 2015 avec Jeanne et Emile Voegtlin (né en 1925). Il y est rappelé que toute la famille Voegtlin était réfugiée en Suisse, les parents et leurs quatre enfants. L'auteur nous a autorisés à en publier des extraits. Le premier à passer la frontière fut Emile, le 17 février 43, en toute fin d'après-midi. Il avait dans sa poche la convocation à l' « Arbeitsdienst ». Emile raconte : **« nous étions trois dont un autre Illfurthois (...) Nous avons attendu le train à St-Louis. (...) C'était un train de marchandises transportant du charbon. On a attendu qu'il arrive pour monter dans la cabine de freinage d'un wagon. Nous sommes descendus du train à Bâle, peu après 20 h. Sur la recommandation de R. Feldmann nous sommes allés voir le père Betschart originaire d'Illfurth. Il habitait à Bâle. C'était un jésuite ».** (...) Emile est dirigé vers le camp d'internement de Büren pour interrogatoire. Il y restera trois jours. **« A Büren on nous a fait travailler. On a fait du jardinage dans le camp même et chez des particuliers ».**

Xavier (né en 16) imitera son frère au courant de ce mois de février 43. En cette même année 43, leur père connut une épreuve douloureuse et malheureusement édifiante quant à la vraie nature de cet abominable régime nazi qui « avait mis l'Alsace au pas ». Dénoncé pour avoir tenu des propos anti allemands, le patron de la laiterie sera interné durant trois semaines au camp de Schirmeck. Jeanne se souvient de sa réaction quand il en revint : **« Il était terrifié par ce qu'il a vu. Il n'avait alors qu'une seule idée en tête, préserver sa famille de toutes ces horreurs ».** Enrôlé de force dans la Wehrmacht, son fils René se trouvait alors sur le front de l'Est, en Yougoslavie. Il rentre à la maison suite à une permission. Encouragé par Xavier, il décidera de ne pas regagner son régiment à l'expiration de ladite permission. Son père avait attendu ce moment et la période des



LA PHOTO A ÉTÉ PRISE EN 1933: S'Y TROUVENT RÉUNIS TOUS LES «VOEGLIN», XAVIER ET MARIA, LES PARENTS, LES QUATRE FRÈRES EUGÈNE (LE GARÇON JOUFFLU À GAUCHE SUR LA PHOTO) NÉ EN 26, XAVIER (NÉ EN 16), RENÉ (NÉ EN 22) ET ÉMILE (NÉ EN 25).

fêtes de Pâques pour rejoindre la Suisse avec toute la famille : sa femme Maria, ses fils René et Eugène, la femme de Xavier et son bébé de deux mois. Jeanne confirmera que le groupe passera la frontière du côté de Pfetterhouse et de la ferme du Largin, une enclave suisse en Alsace. Au terme de ce périple les uns et les autres se trouvent rassemblés à Crans-Montana. Les parents sont accueillis dans une famille aisée du

bourg. Le cauchemar de la guerre était en train de s'estomper... Depuis la Suisse, les « Voegtlin » apprennent que les Allemands avaient fermé la laiterie d'Illfurth et transféré les machines en Forêt Noire.

F. DANGEL

UN CAMION DE LIVRAISON DE LAIT, DE MARQUE BERLIET, QUI POURRAIT RESSEMBLER À CELUI QUI A SERVI À TRANSPORTER RENÉ GRIENENBERGER EN SUISSE.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

D'AVRIL À DÉCEMBRE 2023

AVRIL

14	assemblée générale	salle polyvalente	caisse de crédit mutuel
15	privé	maison des œuvres	-
16	marché de printemps	centre commune	commune / basket
23	marché de printemps	centre commune	commune / basket
29	journée citoyenne	maison des œuvres	commune

MAI

06	privé	maison des œuvres	-
07	marché	étang du Willerwald	aviculteurs
07	marché de printemps	centre commune	commune / basket
10	don du sang	maison des œuvres	donneurs de sang
13	cérémonie patriotique	maison des œuvres	commune
14	marché de printemps	centre commune	commune / basket
14	fête de l'asperge	maison des œuvres	donneurs de sang
18	fête des rues	Dans les rues du village	AMSL
21	marché de printemps	centre commune	commune / basket
27	repas	étang du Willerwald	AAPPMA
27	privé	maison des œuvres	-
28	marché de printemps	centre commune	commune / basket

JUIN

04	marché de printemps	centre commune	commune / basket
11	marché de printemps	centre commune	commune / basket
11	privé	maison des œuvres	-
11	concert de citharistes	chapelle de la Burnkirch	commune
17	assemblée générale	salle polyvalente	basket
18	marché de printemps	centre commune	commune / basket
18	réservé	maison des œuvres	pas de location
20	école élémentaire	maison des œuvres	commune
23	fête de la musique	salle polyvalente	APESI
25	marché de printemps	centre commune	commune / basket
24-25	grempeftournier	salle polyvalente	football club
24	barbecue	salle polyvalente	arts martiaux

JUILLET

01	soirée familiale	salle polyvalente	basket
01	fête des jeux	cour l'école maternelle	Madal'sace
01	privé	maison des œuvres	-
02	marché de printemps	centre commune	commune / basket
02	messe et repas	étang du Willerwald	conseil de fabrique
5-8	spectacle	terrains CELLPACK	Ill en Scène
22	privé	maison des œuvres	-
23	concert des Chum's	Burnkirch	
29	pêche et repas	étang du Willerwald	AAPPMA

AOÛT

09	don du sang	maison des œuvres	donneurs de sang
14	fête de l'été	étang du Willerwald	commune
18	repas	étang du Willerwald	amis de l'automne fleuri
20	concert	chapelle de la Burnkirch	commune
23-27	exposition avicole	salle polyvalente	aviculteurs

SEPTEMBRE

02-03	salon des miniatures	salle polyvalente	AMSL
17	journée du patrimoine	chapelle de la Burnkirch	commune
17	privé	maison des œuvres	club vosgien
21	assemblée générale	maison des œuvres	amis de l'automne fleuri
22	assemblée générale	maison des œuvres	Ill en Scène
23	privé	maison des œuvres	-
24	concert	église saint Martin	commune

OCTOBRE

01	salon du livre régional	salle polyvalente	commune
21-22	stage	salle polyvalente	arts martiaux
29	loto	salle polyvalente	aides et loisirs

NOVEMBRE

02-05	championnat	salle polyvalente	aviculteurs
04	soirée	maison des œuvres	Burgdeifala
05	concert de la fanfare SP	église saint Martin	commune
11	repas	maison des œuvres	anciens combattants
18-19	stages	maison des œuvres	arts martiaux
25-26	marché de Noël	salle polyvalente	basket
25	privé	maison des œuvres	-
29	don du sang	maison des œuvres	donneurs de sang

DÉCEMBRE

02	soirée rouge	salle polyvalente	amicale des sapeurs-pompiers
10	Noël des Aînés	maison des œuvres	commune
16	Noël	maison des œuvres	football club
17	Noël	maison des œuvres	amicale des sapeurs-pompiers



Retrouvez ce bulletin sur notre site internet : www.illfurth.fr